



Le président de la Chambre de Commerce du Québec au club Richelieu

# Le Québec n'aurait aucun avantage à se séparer du Canada

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Le président de la Chambre de Commerce du Québec est d'avis que le Québec n'aurait aucun avantage à se séparer du Canada, mais risquerait plutôt de devenir partie intégrante des États-Unis.

M. Charles de Lotbinière Harwood, conférencier au dîner du club Richelieu de Trois-Rivières, a affirmé qu'il est faux de dire que les Anglais mènent tout

dans la province et qu'il serait beaucoup plus juste de croire que nous sommes liés actuellement aux Américains.

M. de Lotbinière Harwood insiste sur la nécessité pour le Canada de rester uni et dans lequel les deux langues seront respectées. "Le phénomène séparatiste n'est pas nouveau, car on le constate dans d'autres provinces pour des objectifs différents, mais quand il s'agit de l'avenir d'un pays, il faut s'éveiller et protéger nos richesses".

Le président de la Chambre de Commerce du

Québec a donc invité les membres du club Richelieu à rejoindre les rangs du mouvement Comité Canada, un organisme indépendant sans lien politique et

dont ses objectifs sont de défendre les intérêts collectifs de tous les Canadiens et d'assurer dans l'union, l'épanouissement de nos deux cultures.



(Photo Roland Lemire) M. CHARLES DE LOBBINIÈRE Harwood, président de la Chambre de Commerce du Québec.

## Faits et méfaits

### Il s'en prend à sa femme et à sa belle-mère

Jacques Pichette, de Louiseville, alors qu'il était sous l'effet de l'alcool s'est emporté à son arrivée à domicile et il s'en est pris à son épouse et à sa belle-mère. Il a comparu, hier, en Cour des Sessions de la Paix, où il a reconnu sa culpabilité sous deux accusations; voies de fait simple et avoir causé des lésions corporelles. Pour la première offense, le jeune homme a écopé d'une amende de \$10 et pour la seconde, le juge Léon Girard lui a imposé une amende de \$25.

### Le candidat Lebel réfute les accusations de son adversaire

CAP DE LA MADELEINE (RN) — M. Wilfrid Lebel, candidat au siège numéro cinq aux élections municipales du 2 novembre, au Cap-de-la-Madeleine, a réfuté, hier, les accusations qui ont été portées contre lui par le conseiller sortant de ce quartier M. Rodrigue Lepage. Dans sa déclaration, M. Lebel a dit: "qu'il pouvait prouver qu'il était locataire au 8 de la rue Duvernay au Cap-de-la-Ma-

deleine depuis cinq ans et qu'il possédait un chalet à Saint-Louis-de-France". Je n'ai pas déclaré mon garage vu que je me présente à l'échevinage comme locataire et non pas comme propriétaire. Je peux donc prouver en tout temps que mon serment est valable et que les allégations de mon adversaire sont fausses".

Il a ajouté qu'on tente par tous les moyens de lui faire retirer sa candidature. "C'est du chantage", a-t-il dit, et je n'ai pas reçu de sommation à l'effet de retirer ma candidature et je ne la retire pas".

### Plan de perfectionnement à l'intention des infirmières

TROIS-RIVIERES (B.C.) — M. Gilles Gaudreault, président du comité Patronal de négociations de l'Association des Hôpitaux du Québec, a annoncé à Trois-Rivières les grandes lignes d'un plan de perfectionnement à l'intention des infirmières du Québec.

"A notre connaissance, a-t-il dit, aucune convention collective en Amérique du Nord ne prévoit un tel mécanisme qui a été conçu pour permettre à un nombre important d'infirmières d'accroître leurs qualifications professionnelles et de contribuer aux efforts des employeurs pour améliorer la qualité des soins aux patients dans les hôpitaux du Québec".

Le plan prévoit l'établissement par chaque employeur d'un programme de mise à jour professionnelle un accès plus facile au rattrapage scolaire pour les infirmières désireuses de se préparer à entreprendre des études avancées en nursing ainsi que l'octroi de bourses de perfectionnement équivalent à 80 p.c. du salaire brut à un nombre déterminé d'infirmières et ce, dans le but de poursuivre des études avancées en nursing.

M. Gaudreault a précisé que

la coordination de ce projet sur le plan provincial sera assurée par un comité paritaire de huit membres, dont quatre désignés par le syndicat, deux par l'Association des Hôpitaux du Québec et deux par le ministère de la Santé. L'octroi des bourses tiendra compte des besoins exprimés par l'ensemble des hôpitaux signataires de la convention.

### HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOSAIQUES" du jeudi au dimanche soir

Concours d'amateurs DIMANCHE SOIR Avec Jack Arseneault 294-2582

### PHARMACIE de NORMANVILLE

Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL R.A. R.S. R.P. L.P. Prop.

### PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours 8h. a.m. à 11h. p.m. Dimanche et Fêtes 10h. a.m. à 10h. p.m. Téléphone 375-7769



### SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

|                 |        |                   |        |
|-----------------|--------|-------------------|--------|
| Format familial | \$3.40 | Fish and Chips    | \$1.30 |
| Demi-Poulet     | \$1.75 | Pétoncles         | \$1.60 |
| Poitrine        | \$1.40 | Club Sandwich     | \$1.30 |
| Cuisse          | \$1.30 | Spaghetti         | \$1.30 |
| Hot Chicken     | \$1.30 | Demi en 2 cuisses | \$1.60 |

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

1024, Champflour Trois-Rivières. Tél.: 378-5404

79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine. Tél.: 376-4424

Rue St-Olivier

### M. Raymond Dargis foudroyé par une crise cardiaque

TROIS-RIVIERES (RN) — M. Raymond Dargis, 44 ans, 671 rue Bureau, Trois-Rivières, a succombé, hier après-midi, à une crise cardiaque. M. Dargis s'est affaibli en face du 1670 de la rue Saint-Olivier et il a été aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Joseph par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère.

A l'arrivée de M. Dargis à l'hôpital, le docteur Gerald Mayrand n'a pu que constater le décès.

Le sergent-détective Fernand Gendron de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, a effectué l'enquête et le coroner du district, Me Marcel Chartier, instituera un simple cas de recherche.

### COURS D'ACCORDEON

commençant le 10 novembre Piano ACCORDEON et Bouton COURS d'ensemble et privé LEÇONS à domicile Pour inf.: M. Prévost à 378-1761

### Dr Bernard Poliquin, o. d.

EXAMEN DE LA VUE  
VERRES DE CONTACT  
LENTILLES CORNEENNES  
TELEPHONE: 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

### ROGER GUILBEAULT

CANDIDAT À LA MAIRIE STE-MARTHE



Electeurs, dimanche le 2 novembre, faites votre choix honnêtement et sans arrière-pensée comme vous l'avez fait dans le passé. Je crois avoir rempli consciencieusement les charges et les responsabilités que vous m'avez confiées. Notre municipalité est une des mieux organisées parmi les municipalités rurales de notre région. Si mon adversaire croit que les loisirs laissent à désirer, pourquoi n'en fait-il pas partie?

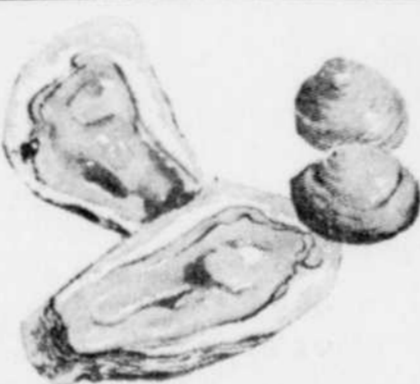
Les gens qui en font partie font honneur à notre municipalité et méritent des félicitations. Ils peuvent compter comme par le passé sur mon entière collaboration. Je suis prêt à continuer les œuvres déjà commencées. Donnez-moi les outils qu'il me faut pour pouvoir continuer.

Notre évaluation municipale n'a pas été augmentée et le taux de la taxe est resté le même. Mais la commission scolaire a augmenté notre rôle de 1.6, ce qui ne regarde pas le municipal. Il n'y aura pas d'augmentation de taxe pour 1970.

POUR UNE ADMINISTRATION PROGRESSIVE VOTONS À LA MAIRIE

### ROGER GUILBEAULT

Mes remerciements à M. Gilles Hamel qui a dû se retirer à cause d'un surplus de travail ainsi que MM. les échevins Maurice Toupin, Narcisse Hincé et Jules Landry et tous les autres qui ont siégé avec moi durant mes mandats.



### MENU SPÉCIAL AUX HUITRES

\$5.50

DEMI-DOUZAINE D'HUITRES SUR ÉCAILLE ET

La soupe aux Huitres  
Les Huitres Rockefeller  
La brochette d'Huitres grillées  
Vol-au-vent d'Huitres  
Les Huitres frites  
(AUSSI SERVIES À LA CARTE)

### NOS SPÉCIALITÉS:

Les cuisses de grenouilles (Provenciale ou Mauniers)  
Le Steak au poivre flambé  
La brochette de Boeuf à l'Orientale



CUISINE FRANÇAISE FRUITS DE MER

CHEF: M. PHIL LUTZ

POUR RÉSERVATIONS, Mme CURTIS: 375-5444 (En haut du Blue Bird)

### NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT



EM. Griffin Inc. NEGOCIANT EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIERES, QUE. Tél.: 375-9613



Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à LA SALLE A MANGER de la

### PLACE ROYALE, 15e étage

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95

Vous en mangez autant que vous en voulez. Pour réservation: 375-7775

## ÉDITORIAL

### Un choix facile à faire

Les affaires municipales, ou moins au cœur du Québec, ne semblent pas susciter un intérêt marqué auprès des électeurs, si l'on s'en reporte aux présentations officielles des candidatures qui ont eu lieu dimanche et hier dans la très grande majorité des municipalités de notre région.

En effet, dans une large proportion de 80 pour cent, les maires et conseillers en place ont été réélus par acclamation ou tout simplement remplacés par d'autres administrateurs, cela sans opposition.

Par ailleurs, ce manque d'intérêt ou plus justement de contestation peut s'expliquer dans plusieurs cas par l'excellence des hommes en place.

Au Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers qui sollicite un quatrième mandat à la mairie, affrontera pour la première fois un adversaire, il s'agit de M. Viateur Paré. De même, tous les autres membres du conseil municipal de cette ville, à l'exception de M. Martin Bergeron, devront subir une élection.

En principe, nous nous réjouissons de la tournure des événements puisque nous croyons que la démocratie est toujours mieux servie lorsque la population peut exercer un choix. D'autre part une élection permet aux élus du peuple de rendre compte de leur mandat et aussi leur permet d'élaborer des programmes d'action.

La population du Cap-de-la-Madeleine, au cours des jours qui vont suivre, sera en mesure de juger de l'efficacité travail qui a été accompli par le maire Desrosiers et son équipe depuis 1960 et aussi peut-être déceler quelques petites faiblesses qui pourraient être facilement corrigées.

La ville du Cap-de-la-Madeleine est très certainement la ville qui a connu la plus forte expansion dans notre région au cours des dix dernières années et cela à peu près à tous les

points de vue. Sa population est passée de 26,000 en 1960 à 32,600 en 1969. Par ailleurs, son évaluation totale a presque doublé durant la même période pour ainsi passer à \$69,883,000, soit une augmentation de \$42 millions. D'autre part, la taxe de vente est passée de \$180,000 à \$550,000, ce qui constitue un autre indice de la vitalité économique qui existe au Cap-de-la-Madeleine. Bien sûr, le service de la dette a fait un bond important, passant de \$261,638, à \$746,331. Mais en même temps l'actif commun est passé de 5 à 13 millions, ce qui encore là indique l'état florissant de la santé économique de la ville-soeur.

Il ne nous appartient pas d'énumérer les réalisations du présent conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine; M. Desrosiers et ses conseillers s'en chargeront sûrement.

Disons simplement que nous sommes frappés par l'essor prodigieux qu'a connu la ville du Cap-de-la-Madeleine depuis une dizaine d'années. En toute honnêteté, nous devons en conclure que le développement et l'expansion qu'a connue cette ville ne peuvent être le fruit du hasard, surtout que durant cette même période d'autres villes de la Mauricie ont dû se contenter d'un pourcentage de progression beaucoup moindre.

Nous devons également reconnaître l'immense travail de promotion industrielle effectué par M. J.-Réal Desrosiers qui consacre tout son temps et même ses loisirs à la chose municipale.

Libre à chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Mais pour notre part, si nous avons à prendre part au scrutin de dimanche prochain au Cap-de-la-Madeleine, nous ne serions nullement embarrassés de faire un choix.

Sylvie SAINT-AMANT

### L'OPINION DES AUTRES



UN TÉMOIGNAGE NON-ÉQUIVOQUE avec Desrosiers... progrès assuré

Nouveaux avec possibilité de pluie en fin de soirée. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 23 et 30, à La Tuque, 25 et 45. Appréciez pour dimanche, pluie légère intermittente. Bulletin plus complet en page 25.

La meilleure huile — 374-6221 — Le meilleur service

50e année, No 3

Edition Shawinigan—Grand'Mère, samedi 1er novembre 1969

Quinze cents

ROBES Vanité 313 DES FORGES TROIS RIVIERES 374-5914

Wagner sera candidat à la direction du parti libéral

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — En annonçant hier qu'il serait candidat à la direction du parti libéral, M. Claude Wagner a déclaré que cette décision ne résultait pas d'un choix personnel...

"Aux milliers d'hommes et de femmes qui m'ont demandé de porter en leur nom, je réitère mon assurance que le libéral pour ramener notre province sur la voie du bon sens et du progrès," a-t-il dit.

Affirmant que les délégués à la convention libérale devaient être absolument libres de toutes pressions, il a déclaré:

"Le sera parfaitement clair: le parti libéral n'est pas un joujou destiné à la récompense des enfants sages; le parti libéral appartient au peuple du Québec."

Lors de cette convention, non seulement les délégués devront choisir entre trois personnalités et trois conceptions du leadership, celles qui offre les garanties les plus sûres de victoire au prochain scrutin général.



Me Claude Wagner

mais surtout celle qui offre "les meilleures chances de victoire sur les forces du désordre et de la confusion," a-t-il dit.

Nofant que pour nombre de gens il personnifiait le "law and order", il a admis qu'il n'en était pas fâché parce que la légalité et l'ordre étaient des prérequis indispensables à tout progrès.

"Dans le climat des dernières années, les problèmes n'ont pas été abordés de façon adéquate. On n'a pris que peu de décisions — judiciaires ou disciplinaires —

Bill 63

En réponse à une question d'un journaliste, il a déclaré que le bill 63, "comme toute législation imparfaite, était certainement imparfait", que le projet de loi était ambigu et prématuré et qu'il était présenté de façon précipitée.

Il a aussi avoir des sanctions de prévues dans la loi pour de tels cas, et "si les lois ne sont pas adéquates, il faut avoir le courage de les amender".

Sur la question de Vallières et Gagnon, il a déclaré que malgré qu'il n'approuve pas l'idée de ces gens, il faut reconnaître qu'ils ont droit à une justice rapide et équitable et qu'il était "inconcevable que des gens pourrissent durant trois ans en prison". Il a noté qu'il visait à ce moment seulement l'administration du ministère de la Justice et non pas les juges.

Il a avoué avoir un projet en tête: un ministre de la Justice qui ne soit pas un membre élu ni un membre d'un parti politique. Le ministre aurait un portefeuille en Chambre et pourrait être déplacé de ses fonctions par un vote des deux-tiers de l'Assemblée nationale. Ce ministre remplirait à peu près les mêmes fonctions que le procureur général de l'Ontario, a-t-il noté.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

SOMMAIRE

Table with 2 columns: Category and Page number. Includes items like Bandes illustrées, Bourses, Classées, Convocations, Mats crisés, Paga féminine, Radio-T.V. Cinéma, Sports, Voyages.

LE SOURIRE DU PETIT DARRÉUR

De nos jours, quand un étudiant va voir le directeur, c'est le directeur qui se demande avec inquiétude ce qu'il a bien pu faire de mal.

CREMERIE TROIS-RIVIERES 374-5914

Les derniers manifestants ont semé le désordre

Trente mille citoyens ont marché sur la capitale

QUEBEC (PC) — La grande manifestation du Front du Québec français contre le bill 63 groupait une trentaine de milliers de personnes, dont plus de la moitié étaient de jeunes étudiants, vers 6h30 vendredi soir, devant le parlement de Québec.

Les manifestants venus de toutes les parties de la province en autobus, en train, en automobile ou par tout autre moyen de locomotion, sont arrivés, pour la plupart, alors qu'un soleil radieux éclairait Québec.

Le thermomètre marquait 45 degrés lorsque les manifestants se sont groupés en six endroits différents de la ville de Québec, au milieu de l'après-midi, mais le mercure était descendu à 35 degrés vers 7 heures.

Plusieurs personnes étaient transférées et quittèrent la manifestation alors que les manifestants de la dernière heure venaient prendre leur place.

Devant l'édifice du Parlement, une vingtaine de policiers seulement maintenaient la garde, retranchés derrière des rangées de tréteaux, tandis qu'un contingent beaucoup plus important attendait, en retraite, à l'arrière de l'immeuble, toujours prêts à intervenir en cas d'urgence.

Des centaines et des centaines de manifestants arboraient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire divers slogans comme: "Québec sait se débarrasser de ses vendus", Bertrand honte des Québécois", French honte des Québécois", "French forever", "Non au bill 63", "Un Québec français", etc.

D'autres portaient avec fierté le drapeau du Québec, le fleur-delysé, et il y avait même un Union Jack au centre d'un drapeau marqué d'un "X" et sur laquelle était écrit: "No".

QUEBEC (PC) — Il ne restait plus qu'une foule flottante d'environ 12.000 personnes, vendredi soir, devant le parlement de Québec, lorsque le principal responsable du Front du Québec français, M. François-Albert Angers, a pris la parole, deux heures après le début de la manifestation organisée par le FQF contre le bill 63.

Plus tôt, la foule avait été de quelque 30.000 personnes, selon les organisateurs, mais les manifestants, pour la plupart arrivés par un soleil radieux, alors que le mercure indiquait 45 degrés, ont quitté les lieux en nombre de plus en plus grand, à mesure que le mercure approchait du point de congélation.

Dans son message, M. Angers a déclaré à la foule: "Au cours des quatre derniers jours, nous avons organisé partout des réunions d'information pour faire comprendre à la population ce qu'il y a de dangereux dans le bill 63.

Par ailleurs, environ 50 autres "mastodotes", provenant de Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Portneuf et de plusieurs autres endroits, ont convergé vers la vieille capitale.

Les deux traversiers ont pour leur part effectué une vingtaine de voyages entre midi et 20 heures, hier.

Le conseil ne recevra pas les policiers

Une femme tuée dans un accident

Elections municipales dimanche

Comment les manifestants ont convergé vers Québec

Le conseil ne recevra pas les policiers

Une femme tuée dans un accident

Elections municipales dimanche

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Plusieurs militants du parti assistaient à la conférence de presse.

Pour les députés de l'Assemblée nationale

Une journée comme les autres!

par Fernand GAGNON

QUEBEC — Pour les membres de l'Assemblée nationale ce vendredi 31 octobre s'est déroulé comme tout autre vendredi depuis la reprise de la session. Après une séance plutôt banale, ils ont ajourné leurs débats pour regagner leurs foyers.

La grande majorité d'entre eux, ministres comme députés, avait quitté le parlement avant l'arrivée des manifestants qui avaient répondu à l'appel du Front du Québec Français pour protester contre le projet de loi sur les langues, le fameux bill 63.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a quitté son bureau vers 13 heures, en laissant savoir aux journalistes que sa prochaine apparition en public aurait lieu dimanche à East-Annis.

M. René Lévesque, chef de l'opposition M. Jean Lesage partait peu de temps après pour se rendre à sa maison d'été dans la Banlieue de Québec.

Le ministre de la Justice, Me René Paul, a pour sa part quitté son bureau vers les 16 heures, après avoir appris aux journalistes qu'il n'hésiterait pas à proclamer la loi de l'émiettement, si la violence éclatait.

M. René Lévesque, chef du Parti Québécois, fut peut-être le seul membre de l'Assemblée nationale à demeurer au parlement jusqu'à la fin de la journée. Il a toutefois précisé que cela n'avait rien d'extraordinaire, puisque c'est son habitude de travailler tard à son bureau après l'ajournement du vendredi.

M. Lévesque a de plus déclaré aux représentants de la presse qu'il ne poserait aucun geste pour s'associer aux manifestants.

Il a affirmé sa conviction que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand ferait voter son projet de loi en dépit des protestations. Il est possible toutefois que les libéraux suggèrent plusieurs modifications au bill 63 lors de son étude en comité plénier.

Certains observateurs de la colline parlementaire opinent, d'un autre côté, que l'adoption du projet de loi ne se fera pas aussi facilement qu'on veut bien le croire. La démission du député Yves Michaud du caucus du parti libéral aurait des répercussions plus profondes qu'on aurait pensé à prime-abord.

La manifestation

Si à l'intérieur de l'édifice du parlement tout semblait calme au moment de notre rapide incursion, il reste que derrière les portes closes on devinait la présence de renforts policiers prêts à intervenir à la moindre alerte. Au sud-est de l'Hôtel du gouvernement, on avait rassemblé tous les éléments d'un véritable arsenal.

Au cours de l'après-midi alors que les manifestants, des étudiants en très grande majorité, commençaient à arriver et se rassembler en face du parlement, on eut l'impression pendant assez longtemps que la démonstration n'atteindrait pas les proportions prévues par ses dirigeants. Certains même prédisaient un fiasco. Mais en toute franchise, on ne peut pas parler de fiasco, car sur la fin de la journée, disons vers les 18h, plusieurs dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes avaient envahi les parterres du parlement. A 19h, les chefs du Front du Québec Français an-

nonçaient que 30.000 manifestants étaient sur les lieux. Les policiers ont évalué cette foule à quelque 20.000 personnes.

Dix chants et des cris

Au-dessus de cette mer humaine flottaient les fleur-delysés, les banderoles et les pancartes aux inscriptions les plus variées comme "Soignons français", "Non au bill 63", "Le Français d'abord", "1760-défaite 1969 victoire", "Québec sait faire", "Bertrand sait défaire", "Omnibus au 63, on se fait fouiller", "Bertrand au poteau", "J.J. est vendu", "Un Québec français" et une foule d'autres slogans dans la même veine.

Le groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke fit son apparition précédée d'une banderole sur laquelle était inscrit: "Sherbrooke University".

Un manifestant brandissait une pancarte arborant la photographie de l'historien François-Xavier Garneau.

On a même vu quelqu'un brandir un Union Jack au centre duquel apparaissait la photo de M. Bertrand marquée d'un "X" et sur laquelle était écrit "No".

En circulant au milieu des gaz lacrymogènes pour disperser les 5.000 à 6.000 personnes qui étaient demeurées sur place et qui avaient décidé de marcher sur les policiers.

(Voir autres photos en pages 18 et 19)

Un vol à main armée est commis au Marché Cartier

par Roger NOREAU

TROIS-RIVIERES — Un vol à main armée a été commis, hier soir, vers 9h au Marché Cartier, situé sur la rue du même nom à Trois-Rivières. Le hold-up qui a été commis par un voleur solitaire, a immédiatement été signalé à la police de Trois-Rivières par le propriétaire de l'établissement, M. Jean-Paul Lesieur.

Le présumé voleur aurait apparemment pris la fuite à pied aussitôt son méfait commis. La victime du vol, trop émue de l'expérience qu'elle venait de vivre, n'avait pas encore estimé le montant du vol.

Ce sont les policiers René Desautels et Jean-Louis Fortier du poste numéro deux qui se sont rendus sur les lieux pour faire les premières constatations. La Sûreté municipale de Trois-Rivières poursuit l'enquête dans cette affaire.

Ceux de Ste-Marie se prononçant pour l'acceptation

Les employés de St-Joseph et de Cooke rejettent seuls les offres patronales

par Robert LEFEUF

TROIS-RIVIERES — Contrairement aux prévisions, seuls les membres des syndicats des services généraux des hôpitaux St-Joseph et Cooke ont voté en majorité en faveur du rejet des offres patronales, lors d'un vote de grève pris hier, au local de la CSN.

Les membres du syndicat des services généraux de l'hôpital Ste-Marie ont faussé les prévisions en se prononçant, bien que par une faible majorité, en faveur de l'acceptation des offres patronales.

En effet, 194 membres du syndicat des services généraux de l'hôpital Ste-Marie ont voté en

faveur de l'acceptation des offres patronales, tandis que 164 votaient pour le rejet des mêmes offres. Comme 362 employés ont voté sur un nombre de 496 votants, le nombre de ceux qui se sont prononcés en faveur de l'acceptation des offres est dans une proportion de 33,8 pour cent, alors que ceux se prononçant pour le rejet de ces offres est de 45,3 pour cent.

Les membres des syndicats concernés des hôpitaux St-Joseph et Cooke se sont prononcés dans une proportion de 60 pour cent, ou un peu plus, en faveur du rejet des offres patronales.

Les membres du syndicat des services généraux de l'hôpital Ste-Marie ont voté en

nombre de 168 pour le rejet des offres patronales tandis que 106 de leurs confrères votaient en faveur de l'acceptation de ces offres. Les employés de cet hôpital ont voté au nombre de 289 sur un nombre de 366 votants.

Les membres de deux syndicats de l'hôpital Cooke étaient concernés par le vote de grève d'hier. Le syndicat des gardes-malades auxiliaires et le syndicat des services généraux.

Les gardes-malades auxiliaires de l'hôpital Cooke se sont prononcés carrément pour le rejet des offres patronales puisque 25 d'entre elles ont voté en ce sens, alors que 16 de leurs confrères votaient en faveur de l'acceptation des offres de leurs patrons.

Les membres de ces syndicats qui se disaient déçus du résultat de ce vote de grève.

auxiliaires de cet hôpital ont voté au nombre de 41 sur un nombre de 50 ayant droit de vote.

Ce sont les syndicats des services généraux de l'hôpital Cooke qui se sont prononcés avec le plus de force pour le rejet des offres de leurs patrons. En effet, 117 membres de ce syndicat ont voté pour le rejet des offres et seulement 48 de leurs confrères ont voté en faveur de l'acceptation des mêmes offres. Ils ont voté au nombre de 166 sur un nombre de 194 votants.

Nombreux étaient les membres de ces syndicats qui se disaient déçus du résultat de ce vote de grève.

# Onze candidats convoitent cinq sièges à La Tuque

Plus de 7,000 citoyens sont inscrits sur les listes

**NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT**



**EM. Griffin Inc.**  
NEGOCIANT EN GROS  
TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin  
PRÉSIDENT  
1728, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Tél.: 375-9613

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — A la veille des élections municipales, 7,299 citoyens Lataquois, soit 55 pour cent de la population totale, voient la possibilité d'être un ou deux représentants, selon le cas, à l'hôtel de ville. Les jeux sont maintenant faits de part et d'autre, chacun des onze candidats a appuyé, au cours de la dernière semaine, surtout, sur les points qui lui semblaient les plus importants et il appartient maintenant à la population d'écrire cinq de ces onze candidats pour un terme de quatre ans. On sait que deux candidats ont été élus par acclamation. Le maire Filion a été le seul à mettre son bulletin de présentation dans la boîte du greffier au poste de la mairie et il a vu renouvelé officiellement son mandat lors de l'appel nominal de dimanche dernier. Quant à l'autre, le conseiller Georges Duchesneau, il a aussi été élu par acclamation au cours de la semaine par suite du désistement de M. Camil Hébert.

Chez les candidats qui restent à l'échevinage, il semble bien que la lutte la plus vive se fera

**Dr W.-H. FONTAINE**  
o.o.d.  
Optométriste-Opticien  
1008, St-Maurice  
Tél.: 376-2101  
Trois-Rivières, Qué.

18h. Dans le quartier numéro un, le bureau de scrutin sera à l'école Centrale où 3,015 électeurs auront la possibilité de voter: dans le quartier numéro deux, le bureau sera au centre culturel où 1,313 citoyens pourront se prévaloir de leur droit de vote et dans le quartier numéro trois, 2,971 votants pourront s'exécuter à l'école Marie-Médatrice. Rappelons que les électeurs du quartier numéro un auront à choisir un conseiller et MM. Jean-Paul Aubé et Clément Filion, tandis que ceux des quartiers numéro deux et trois devront voter deux fois pour élire un conseiller à chacun des deux sièges de leur quartier.

Parvenus au seuil de cette

personnalités regrettables et certains jeux de coulisser parfois trop évidents.

L'histoire est vieille comme le monde; chacun s'engage dans la campagne en réclamant une lutte propre; puis on se laisse prendre par les moyens faciles et finalement chacun des opposants en sort avec des plumes en moins. D'après les bruits qui courent actuellement, la population est franchement saturée de cette façon de mener la lutte. Ce qu'elle veut savoir, ce n'est pas ce que M. un tel a fait ou n'a pas fait mais bien s'il a la personnalité et les qualités adéquates pour la représenter sur la scène publique. De tristes spectacles lui ont été offerts pendant la dernière semaine.

Le quartier numéro trois présente une situation assez spéciale du fait que deux candidats font la lutte au conseiller Yvon Messier pour tenter de s'emparer du siège numéro deux. Pour le siège numéro un, la candidature tardive de M. Denis Toussaint fait que le siège du conseiller Richard Rioux est lui aussi contesté. Les deux candidats à se présenter contre M. Messier sont MM. Jacques Lavoie et Yvon Renaud.

Bureaux de scrutin  
Chaque quartier comptera son bureau de scrutin, dimanche, et ceux-ci seront ouverts de 9h. à

Le conseiller Duchesneau a été élu par acclamation mercredi, le 29 octobre 1969, par suite du désistement de M. Camille Hébert. Mais à la suite de la nouvelle parue à ce sujet dans notre journal, il a voulu faire la mise au point suivante:

"La déclaration de M. Camille Hébert, parue dans Le Nouvelliste du 30 octobre, disant se désister de la lutte électorale du quartier numéro un, siège numéro deux, vu que celui-ci était forcé de retirer sa candidature. Je n'ai bien, M. Hébert, vous tenez, je crois, d'induire la population en erreur car vous n'avez pas été forcé de donner votre démission, et j'ai deux témoins pour le prouver. Vous pouvez continuer la lutte, M. Hébert, même si deux inégalités, constituant des fausses signatures sur votre bulletin de présentation, relevées par les

personnes concernées elles-mêmes, c'est-à-dire deux résidents du quartier numéro un, qui ont assermenté une déclaration à l'effet qu'ils n'avaient jamais signé le bulletin de présentation de M. Hébert."

"J'ai formellement dit à M. Hébert, mercredi, qu'il pouvait continuer la lutte, car à ce moment, c'est M. Hector Savard qui était en faute et non le candidat, et à ce moment, M. Hébert n'était pas obligé de se retirer et moi j'aurais aimé continuer la lutte. M. Hébert a probablement profité de cette situation pour se désister car depuis une semaine, celui-ci avait l'intention de démissionner. Il se serait bon, M. Hébert, de mettre les choses au point."

"Je profite de l'occasion pour

Délicieux BUFFET CHAUD ou FROID SERVI expressément pour vous, le dimanche, de 5 à 9 heures p.m. à LA SALLE A MANGER de la

**PLACE ROYALE, 15e étage**

ADULTES: \$3.50 — ENFANTS: \$1.95  
Vous en mangez autant que vous en voulez.  
Pour réservation: **375-7775**

**COURS D'ACCORDÉON**  
commençant le 10 novembre  
ACCORDÉON Piano  
et Bouton  
COURS d'ensemble et privé  
LEÇONS à domicile  
Pour info.: M. Prévost à **378-1761**

**Dr Bernard Poliquin, o. d.**  
EXAMEN DE LA VUE  
VERRES DE CONTACT  
LENTILLES CORNEENNES  
TELEPHONE: **375-8333**  
190, rue Bonaventure  
Trois-Rivières

**ROGER GUILBEAULT**  
CANDIDAT À LA MAIRIE  
STE-MARTHE



Electeurs, dimanche le 2 novembre, vous serez appelés à voter. Faites votre choix honnêtement et sans arrière-pensée comme vous l'avez fait dans le passé. Je crois avoir rempli consciencieusement les charges et les responsabilités que vous m'avez confiées. Notre municipalité est une des mieux organisées parmi les municipalités rurales de notre région. Si mon adversaire croit que les loisirs laissent à désirer, pourquoi n'en fait-il pas partie?

Les gens qui en font partie font honneur à notre municipalité et méritent des félicitations. Ils peuvent compter comme par le passé sur mon entière collaboration. Je suis prêt à continuer les œuvres déjà commencées. Donnez-moi les outils qu'il me faut pour pouvoir continuer.

Notre évaluation municipale n'a pas été augmentée et le taux de la taxe est resté le même. Mais la commission scolaire a augmenté notre rôle de 1.5, ce qui ne regarde pas le municipal.

Il n'y aura pas d'augmentation de taxe pour 1970.

**POUR UNE ADMINISTRATION PROGRESSIVE VOTONS A LA MAIRIE**  
**ROGER GUILBEAULT**  
Mes remerciements à M. Gilles Hamel qui a dû se retirer à cause d'un surplus de travail ainsi que MM. les échevins Maurice Toupin, Narcisse Hincé et Jules Landry et tous les autres qui ont siégé avec moi durant mes mandats.

**Le conseiller Duchesneau soutient que M. Hébert n'était pas obligé de se désister**

**PHARMACIE de NORMANVILLE**  
Centre d'Achats de Normanville  
JEAN BAREIL  
R.A. B.S. S. Ph.  
L. Ph. - Prop.  
**PRESCRIPTIONS**  
Ouvert tous les jours  
8h. à 11h. p.m.  
Dimanche et Fêtes  
10h. à 10h. p.m.  
Téléphone **375-7769**

**Exposition de motoneige**

LA TUQUE — Le club motoneige La Tuque Inc. débutera sa saison 69-70 à 2 heures samedi le 1er novembre, par l'ouverture d'une exposition de motoneige au local de la Cayote du club La Tuquois.

Parmi les personnalités qui prendront part à l'ouverture officielle des activités pour la prochaine saison, on remarquera la présence de son honneur le maire Lucien Filion, monsieur Fernand Pelletier, président du club La Tuquois, M. Régent Tremblay, supporter du club motoneige La Tuque Inc. de même que le président actuel du club motoneige, M. René Hamel.

Au moins huit exposants et dix marques de motoneige des plus populaires seront en montre. Tous les amateurs de sports d'hiver seront intéressés étant donné que certains marchands feront connaître les dernières nouveautés dans d'autres domaines.

Au kiosque, commandite de Régent "O'Keefe" Tremblay, les intéressés pourront faire leur demande d'adhésion au club pour la nouvelle saison. De plus, une série de photos montrant les moments les plus audacieux du douze heures de l'an dernier seront en affiche, tout comme les trophées d'ailleurs.

Au domaine des activités pour la prochaine saison, on prévoit un douze heures pour le 1er février 1970, des excursions de courte et longue distance de même qu'une foule de petites compétitions qui sauront plaire à tous les membres de la famille.

6/ LE NOUVELLISTE, mardi 28 octobre 1969

**ÉDITORIAL**

**Un choix facile à faire**

Les affaires municipales, du moins au Coeur du Québec, ne semblent pas susciter un intérêt marqué auprès des électeurs, si l'on s'en reporte aux présentations officielles des candidatures qui ont eu lieu dimanche et hier dans la très grande majorité des municipalités de notre région.

En effet, dans une large proportion de 80 pour cent, les maires et conseillers en place ont été réélus par acclamation ou tout simplement remplacés par d'autres administrateurs, cela sans opposition.

Par ailleurs, ce manque d'intérêt ou plus justement de contestation peut s'expliquer dans plusieurs cas par l'excellence des hommes en place.

Au Cap-de-la-Madeleine, M. J. Réal Desrosiers qui sollicite un quatrième mandat à la mairie, affrontera pour la première fois un adversaire. Il s'agit de M. Viateur Paré. De même, tous les autres membres du conseil municipal de cette ville, à l'exception de M. Martin Bergeron, devront subir une élection.

En principe, nous nous réjouissons de la tournure des événements puisque nous croyons que la démocratie est toujours mieux servie lorsque la population peut exercer un choix. D'autre part une élection permet aux élus du peuple de rendre compte de leur mandat et aussi leur permet d'élaborer des programmes d'action.

La population du Cap-de-la-Madeleine, au cours des jours qui vont suivre, sera en mesure de juger de l'efficacité de ce travail qui a été accompli par le maire Desrosiers et son équipe depuis 1960 et aussi peut-être déceler quelques petites faiblesses qui pourraient être facilement corrigées.

La ville du Cap-de-la-Madeleine est très certainement la ville qui a connu la plus forte expansion dans notre région au cours des dix dernières années et cela à peu près à tous les

points de vue. Sa population est passée de 26,000 en 1960 à 32,600 en 1969. Par ailleurs, son évaluation totale à presque doublé durant la même période pour ainsi passer à \$89,883,000, soit une augmentation de \$42 millions. D'autre part, la taxe de vente est passée de \$180,000 à \$350,000, ce qui constitue un autre indice de la vitalité économique qui existe au Cap-de-la-Madeleine. Bien sûr, le service de la dette a fait un bond important, passant de \$261,638 à \$746,331. Mais en même temps l'actif commun est passé de 5 à 13 millions, ce qui encore là indique l'état florissant de la santé économique de la ville-soeur.

Il ne nous appartient pas d'énumérer les réalisations du présent conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine; M. Desrosiers et ses conseillers s'en chargeront sûrement.

Disons simplement que nous sommes frappés par l'essor prodigieux qu'a connu la ville du Cap-de-la-Madeleine depuis une dizaine d'années. En toute honnêteté, nous devons en conclure que le développement et l'expansion qu'a connue cette ville ne peuvent être le fruit du hasard, surtout que durant cette même période d'autres villes de la Mauricie ont dû se contenter d'un pourcentage de progression beaucoup moindre.


Nous devons également reconnaître l'immense travail de promotion industrielle effectué par M. J. Réal Desrosiers qui consacre tout son temps et même ses loisirs à la chose municipale.

Libre à chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Mais pour notre part, si nous avions à prendre part au scrutin de dimanche prochain au Cap-de-la-Madeleine, nous ne serions nullement embarrassés de faire un choix.

Sylvio SAINT-AMANT

L'OPINION DES AUTRES

**UN TÉMOIGNAGE NON-ÉQUIVOQUE avec Desrosiers... progrès assuré**



**MENU SPÉCIAL AUX HUITRES \$5.50**

DEMI-DOUZAINÉ D'HUITRES SUR ÉCAILLE ET

La soupe aux Huitres  
Les Huitres Rockefeller  
La brochette d'Huitres grillées  
Vol-au-vent d'Huitres  
Les Huitres frites

(AUSSI SERVIES À LA CARTE)

NOS SPÉCIALITÉS:  
Les cuisses de grenouilles (Provençale ou Meunière)  
Le Steak au poivre flambé  
La brochette de Boeuf à l'Orientale

**Le Roussillon**  
CUISINE FRANÇAISE  
FRUITS DE MER  
CHEF: M. PHIL LUTZ  
POUR RÉSERVATION: Mme CURTIS: 375-5444  
(En haut du Bte Bird)

**PHARMACIE de NORMANVILLE**  
Centre d'Achats de Normanville  
JEAN BAREIL  
R.A. B.S. S. Ph.  
L. Ph. - Prop.  
**PRESCRIPTIONS**  
Ouvert tous les jours  
8h. à 11h. p.m.  
Dimanche et Fêtes  
10h. à 10h. p.m.  
Téléphone **375-7769**

**TICQ BARBO**

**SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT**  
**1/4 BAR-B-Q \$1.00**

|                 |        |                   |        |
|-----------------|--------|-------------------|--------|
| Format familial | \$3.40 | Fish and Chips    | \$1.30 |
| Demi-Poulet     | \$1.75 | Pétoncles         | \$1.60 |
| Poitrine        | \$1.40 | Club Sandwich     | \$1.30 |
| Cuisse          | \$1.30 | Spaghetti         | \$1.30 |
| Hot Chicken     | \$1.30 | Demi en 2 cuisses | \$1.60 |

**PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES**

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404  
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Toutes les qualités de peinture C.I.L. au meilleur prix  
Nous vous rembourserons le double de la différence.

**CILTONE**  
EMAIL MAT No 2,000  
**\$9.15**

**C.I.L. PEINTURES**

**2 STATIONNEMENTS A PROXIMITÉ DU MAGASIN**

**J. A. St. Pierre LTÉE**  
Ouvert le samedi jusqu'à 5 heures  
926, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 374-3541



LA VOGUE, AU COURS DES MANIFESTATIONS, est toujours aux pancartes pamphlétaires et aux slogans chocs, comme peut le faire voir cette photo. (Photo Roland Lemire)

## Terrain de stationnement hors-rue

# Quatre propriétaires ont accepté les offres proposées par la ville

JOLIETTE (C.H.) — Le conseil municipal est très satisfait des démarches entreprises dans ses négociations en vue d'acquiescer des marchands des terrains nécessaires à l'aménagement du terrain de stationnement hors-rue.

Bien que les discussions n'en soient qu'au stade préliminaire, quatre des onze marchands concernés ont déjà accepté de se départir de leurs terrains et les conseillers s'attendent à d'autres réponses favorables dans les prochains jours.

Mais ces quatre transactions devront maintenant recevoir la sanction finale du conseil municipal qui désire que ce projet soit discuté depuis 1962 se réalise le plus rapidement possible.

La ville a affecté un montant d'environ \$170,000 pour l'acquisition de ces terrains qui ont été évalués par des spécialistes et que le maire et les conseillers espèrent obtenir de gré à gré. On espère qu'il ne faudra pas

procéder par expropriation dans aucun des cas. En commentant l'acceptation des quatre propriétaires, un haut fonctionnaire municipal a expliqué qu'il était vrai que le projet faisait l'objet de discussions depuis 1962 et qu'à cette époque, l'aménagement d'un terrain de stationnement hors-rue aurait coûté moins cher. Mais il admet qu'il s'agit d'une priorité pour le commerce dans le centre-ville et qu'aucun effort ne devrait être ménagé pour que le projet se concrétise dans son entier dans les premiers mois de 1970.

Aucune façade

Poursuivant ses explications, le haut fonctionnaire a déclaré qu'il était faux que certaines façades de bâtiments disparaîtraient dans le quadrilatère compris entre les rues Manseau, Bourget, Notre-Dame et St-Charles, toujours à l'intérieur des lots.

Comme on se souvient, devant

les protestations de certains contribuables à l'occasion de l'assemblée publique spéciale, le débat avait été tranché par la Commission municipale en faveur de la ville.

### M. Jean Lécuyer lui succédera

## Le directeur Valmore Lapierre à sa retraite vers la fin de décembre

JOLIETTE (C.H.) — La Sûreté municipale de Joliette comptera un nouveau directeur de police en janvier 1970. En effet M. Valmore Lapierre, un vieux routier du corps de police de Joliette prendra sa retraite vers la fin du mois de décembre.

M. Lapierre dont la carrière a été très fructueuse occupe la fonction de directeur depuis une trentaine d'années et sa carrière a marché de pair avec le développement du corps de police de Joliette, un des plus réputés au Québec.

M. Jean Lécuyer, directeur-adjoint depuis près d'un an sera vraisemblablement le successeur du directeur Lapierre. Lui-

même un policier de carrière qui a gravi tous les échelons grâce à ses qualités exceptionnelles, M. Lécuyer avait été nommé directeur-adjoint en vue de succéder à son chef actuel M. Valmore Lapierre.

Le corps de police de Joliette s'est rapidement développé au cours des dernières années sous la gouverne de M. Lapierre. Tous les secteurs du département de la Sûreté municipale étaient bien organisés et particulièrement la protection contre les piétons puisqu'un seul accident mortel n'est survenu au cours des dernières années.

M. Lécuyer est très bien préparé à succéder à M. Lapierre et le corps de po-

lice de Joliette sera en très bonnes mains.

### Les loisirs à Joliette

**Bibliothèque enfants**  
Samedi, 9h à 12h, a.m. et 1h à 4h.30 p.m.

**Centre civique de Joliette**  
**Dimanche**  
10h a.m. — Pratique de la Chorale "Vives les gens", 10h a.m. — pratique des Sénateurs de Joliette; 8 heures, p.m.: cours de danse, Gisele et Yves.

**Piscine du CEGEP de Joliette**  
**Samedi**  
8h a.m. — Pratique du club de compétition; 10 h a.m. — cours de natation pour enfants. Admission \$1.00 — 1h.30 à 3h.30 p.m. Bain pour les enfants du Centre de Loisirs.

**Dimanche**  
1h.30 à 4h p.m. — Bain familial, admission: \$0.25

**Centre de loisirs du CEGEP Joliette**  
**Samedi**

10h à 4h p.m. — Journée des enfants sous surveillance de moniteurs; bain public; jeux d'équipes, arts plastiques, rondes enfantines, maternelles; admission: \$0.25

1h.30 p.m. — Cours de Judo, professeur, Louis Blanc.

**Aréna de Joliette**  
**Samedi**

7h a.m. — Pratique du club Loisirs de Joliette Juvenile; 8h a.m. pratique du Christ-Roi Moustique; 9h a.m. pratique du St-Pierre Moustique; 12h a.m., pratique du St-Pierre, Midge; 1h p.m. — Pratique du Cathédrale Midge; 2h p.m. pratique du Cathédrale Pe. Wee; 3h p.m. — Pratique du Christ-Roi Midge; 4 h p.m. — Pratique du Christ-Roi Midge; 5h p.m. — Club de patinage artistique "Les Étoiles d'Argent"; 9h p.m. — Scapa Dryer; 10h p.m. — Hôpital St-Eusèbe; 11h p.m. Emilian Paquette; 12h p.m. — Morwill Clothing; 1h p.m. — St-Alphonse.

**Dimanche**  
7h a.m. — Club de patinage artistique "Les Étoiles d'Argent"; 9h a.m. — Pratique du St-Thérèse Bantam; 11h a.m. — Pratique du Christ-Roi Pee Wee; 12h a.m. — "Les Vétérans"; 1h.30 a.m. — Ligue Laurentide Junior, Joliette Vs Répenti; 3h p.m. — L'Assomption vs Crabtree; 5h.30 p.m. — Hockey Mineur; 7h.30 — Ligue Juvenile Lanau-dière Inter-Cités Joliette vs Lavallée; 8h.30 — St-Garbell vs Lourdes; 9h.30 p.m. — St-Tho-

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

mas.

# Vol à la Caisse populaire de St-Zénon

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES  
**MONTRES "TIMEX"**  
EN GROS SEULEMENT



**EM. Griffin Inc.**  
NEGOCIANT EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin  
PRESIDENT

1228, RUE ST-MAURICE,  
TROIS-RIVIERES, QUE.

Tél.: 375-9613

par Pierre-A. CHAMPOUX

**SAINT-ZENON** — Deux caçouards armés ont perpétré un vol à la Caisse populaire de Saint-Zénon dans le comté de Berthier. Les deux voleurs auraient pénétré dans l'établissement bancaire par une fenêtre dans la nuit de vendredi vers 4h.30. Ils auraient brisé une vitre d'une fenêtre et attendu en-

suite que le personnel arrive à la Caisse pour travailler.

Le système d'alarme s'est fait entendre au moment où les voleurs ont brisé la vitre; mais personne n'a communiqué ce fait à la police. C'est la raison pour laquelle les agents de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Michel-des-Saints ont été avertis du vol seulement le matin, par un des employés de la caisse, qui a téléphoné à 8h.40.

Les policiers ont immédiatement érigé des barrières sur toutes les routes

du comté, avec la collaboration des postes de la Sûreté du Québec de Joliette, Saint-Gabriel et Berthierville. Les agents du détachement de Saint-Michel-des-Saints se sont pour leur part rendus sur les lieux du vol à main armée pour faire les premières constatations et recueillir le plus d'indices possibles.

Une voiture de marque Oldsmobile 1965 ou 1966 de couleur bleue a été vue sur les lieux du vol. Les policiers ont par ailleurs découvert qu'une auto Oldsmobile de couleur bleue, volée dans la nuit de jeudi à vendredi à Saint-Émile-de-l'Énergie, correspondait au signalement de la voiture sur les lieux devant la caisse populaire de Saint-Zénon hier matin.

Par ailleurs une autre automobile volée à Joliette dans la nuit de jeudi à vendredi également a été retrouvée abandonnée dans le fossé près de Sainte-Emilie. La police croit que

les voleurs auraient volé cette auto et auraient eu un accident, ayant dérapé dans une courbe. Les bandits auraient donc pris la fuite à pied pour voler un autre véhicule à Sainte-

Emilie. La voiture volée à Joliette était une Oldsmobile brune.

Dans le moment les policiers poursuivent leur enquête dans cette affaire et il semblerait que le mon-

tant du vol ne soit pas tellement élevé puisque les malandrins se seraient en- fuis avec de la monnaie seulement. Le montant du vol serait estimé à environ \$500.

Dr W.-H. FONTAINE

o.o.d.

Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice

Tél.: 376-2101

Trois-Rivières, Qué.

**COURS D'ACCORDÉON**

commençant le 10 novembre

ACCORDÉON Piano et Boutein

COURS d'ensemble et privé

LEÇONS à domicile

Pour info: M. Prevost à

378-1761

Dr Bernard Poliquin, o. d.

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

LENTILLES CORNEENNES

TELEPHONE: 190, rue Bonaventure

375-8333 Trois-Rivières

**ROGER GUILBEAULT**

CANDIDAT À LA MAIRIE  
STE-MARTHE



Électeurs, dimanche le 2 novembre, vous serez appelés à voter. Faites votre choix honnêtement et sans arrière-pensée comme vous l'avez fait dans le passé. Je crois avoir rempli consciencieusement les charges et les responsabilités que vous m'avez confiées. Notre municipalité est une des mieux organisées parmi les municipalités rurales de notre région. Si mon adversaire croit que les loisirs laissent à désirer, pourquoi n'en fait-il pas partie?

Les gens qui en font partie font honneur à notre municipalité et méritent des félicitations. Ils peuvent compter comme par le passé sur mon entière collaboration. Je suis prêt à continuer les œuvres déjà commencées. Donnez-moi les outils qu'il me faut pour pouvoir continuer.

Notre évaluation municipale n'a pas été augmentée et le taux de la taxe est resté le même. Mais la commission scolaire a augmenté notre rôle de 1.6, ce qui ne regarde pas le municipal.

Il n'y aura pas d'augmentation de taxe pour 1970.

POUR UNE ADMINISTRATION  
PROGRESSIVE  
VOTONS À LA MAIRIE

**ROGER GUILBEAULT**

Mes remerciements à M. Gilles Hamel qui a dû se retirer à cause d'un surplus de travail ainsi qu'à MM. les échevins Maurice Toupin, Narcisse Hinse et Jules Landry et tous les autres qui ont siégé avec moi durant mes mandats.

Projet de centre de ski

## Appui de la Chambre locale à celle de St-Gabriel

par Pierre-A. CHAMPOUX

**BERTHIERVILLE** — La Chambre de Commerce de Berthierville voudrait appuyer la Chambre de St-Gabriel concernant leur projet de centre de ski à St-Charles de Mandeville. C'est du moins ce qui a été inscrit à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée. A cette réunion générale, qui devrait se tenir au

local de la Chambre de Commerce de Berthierville mercredi prochain le 5 novembre, une résolution devrait être adoptée pour qu'une lettre d'appui soit expédiée à la Chambre de Commerce de Ville St-Gabriel, en vue d'appuyer leur projet de centre de ski. C'est probable-

ment parce que ce centre de ski serait situé dans le comté de Berthier, que la Chambre de Berthierville appuie le projet en question.

on sait que dans le moment, à ville St-Gabriel, on tente d'exercer des pressions pour obtenir des subventions gouvernementales en vue de la réalisation d'un projet qu'on désire déjà depuis plus de trois ans dans cette région. Un mémoire sera préparé en ce sens. Le mémoire sera préparé en se basant sur celui qui avait été présenté au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche alors qu'on voulait développer le centre de ski qui est aujourd'hui le Mont-St-Anne, non loin de la capitale provinciale. Les membres de ce comité qui travailleront à la préparation du mémoire, voudraient obtenir des subventions

Le comité souligne également que la réalisation de ce projet de centre de ski à St-Charles de Mandeville apporterait beaucoup de choses à toute la région immédiate et à tout le comté de Berthier. D'ailleurs, ils sont appuyés aussi dans leur travail par le député du comté fédéral, M. Antonio Yanakis.

Les parents  
invités  
à l'école  
polyvalente

**BERTHIERVILLE (P.A.C.)** — Certaines personnes ont visité, à l'heure actuelle, la nouvelle école polyvalente Pierre-De-Lestage. Mais encore une fois, une invitation est lancée à tous les parents, amis et élèves de cette institution. En effet, dans l'édition de Joliette du mercredi le 29 octobre dernier on annonçait qu'une visite devait avoir lieu le 21 novembre prochain. Une erreur s'est glissée du fait que cette date n'est pas la bonne et que la visite aura lieu le 2 novembre prochain, soit demain dimanche.

Les parents et leurs amis sont invités à venir visiter la nouvelle école polyvalente Pierre-De-Lestage. La direction de l'école et le commissaire à la Régionalité, M. J. A. Lusignan, ont pris une telle décision dans le but de mieux faire connaître aux parents dans quel climat vivent leurs enfants pour une bonne partie de la journée et ce pendant cinq jours d'une semaine.

La visite a été prévue pour dimanche le 2 novembre et non pas pour le 21 novembre prochain. Le principal de l'école Pierre-De-Lestage, le Frère Florimond Hogue, accueillera les parents et leurs amis ce jour-là. Il est évident que les élèves sont également invités à accompagner leurs parents pour cette occasion. La visite de demain devrait débuter vers 2 heures et se terminer vers 3 heures l'après-midi.

**HÔTEL BÉCANCOUR**

vous présente ses

danseuses Topless

avec l'orchestre

"LES MOSAIQUES"

du jeudi au dimanche soir

Concours d'amateurs

DIMANCHE SOIR

Avec Jack Arseneault

294-2582

**PHARMACIE de NORMANVILLE**  
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL

R.A. 4543 P.P.

**PRESCRIPTIONS**

Ouvert

tous les jours

8h. a.m. à 11h. p.m.

Dimanche et Fêtes

10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone

375-7769



**SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT**

**1/4 BAR-B-Q \$1.00**

|                 |        |                   |        |
|-----------------|--------|-------------------|--------|
| Format familial | \$3.40 | Fish and Chips    | \$1.30 |
| Demi-Poulet     | \$1.75 | Pétoncles         | \$1.60 |
| Poitrine        | \$1.40 | Club Sandwich     | \$1.30 |
| Cuisse          | \$1.30 | Spaghetti         | \$1.30 |
| Hot Chicken     | \$1.30 | Demi en 2 cuisses | \$1.60 |

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

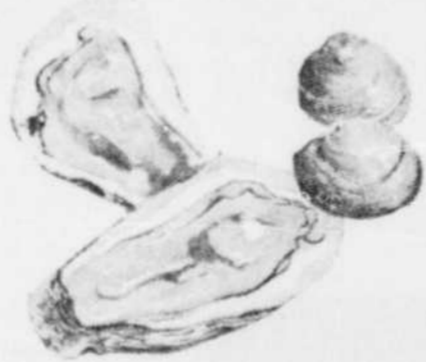
1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404

79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Grand intérêt  
de la jeunesse  
américaine pour  
le français

**QUEBEC (P.C.)** — "La jeunesse américaine manifeste un très grand intérêt pour le français," déclarait mercredi, à Québec, M. W. Napoléon Rivers, ancien professeur de français aux États-Unis.

En ce qui concerne la ville de Washington, a précisé M. Rivers, le français est enseigné dans toutes les écoles de niveau secondaire et dans 150 établissements de niveau élémentaire



**MENU SPÉCIAL AUX HUITRES**

\$5.50

DEMI-DOUZAIN D'HUITRES SUR ÉCAILLE ET

La soupe aux Huitres

Les Huitres Rockefeller

La brochette d'Huitres grillées

Vol-au-vent d'Huitres

Les Huitres frites

(AUSSI SERVIES À LA CARTE)

NOS SPÉCIALITÉS:

Les cuisses de grenouilles

(Provençales ou Munkins)

Le Steak au poivre flambé

La brochette de Boeuf à l'Orientale

**Le Roussillon**  
CUISINE FRANÇAISE  
FRUITS DE MER  
CHEF: M. PHIL LUTZ  
POUR RÉSERVATION: MME CURTIS: 375-5444  
(En haut du Blue Bird)

6/ LE NOUVELLISTE, mardi 23 octobre 1969

## ÉDITORIAL

### Un choix facile à faire

Les affaires municipales, du moins au Coeur du Québec, ne semblent pas susciter un intérêt marqué auprès des électeurs, si l'on s'en reporte aux présentations officielles des candidatures qui ont eu lieu dimanche et hier dans la très grande majorité des municipalités de notre région.

En effet, dans une large proportion de 80 pour cent, les maires et conseillers en place ont été réélus par acclamation ou tout simplement remplacés par d'autres administrateurs, cela sans opposition.

Par ailleurs, ce manque d'intérêt ou plus justement de contestation peut s'expliquer dans plusieurs cas par l'excellence des hommes en place.

Au Cap-de-la-Madeleine, M. J. Réal Desrosiers qui sollicite un quatrième mandat à la mairie, affrontera pour la première fois un adversaire. Il s'agit de M. Viateur Paré. De même, tous les autres membres du conseil municipal de cette ville, à l'exception de M. Martin Bergeron, devront subir une élection.

En principe, nous nous réjouissons de la tournure des événements puisque nous croyons que la démocratie est toujours mieux servie lorsque la population peut exercer un choix. D'autre part une élection permet aux élus du peuple de rendre compte de leur mandat et aussi leur permet d'élaborer des programmes d'action.

La population du Cap-de-la-Madeleine, au cours des jours qui vont suivre, sera en mesure de juger de l'efficacité travail qui a été accompli par le maire Desrosiers et son équipe depuis 1960 et aussi peut-être déceler quelques petites faiblesses qui pourraient être facilement corrigées.

La ville du Cap-de-la-Madeleine est très certainement la ville qui a connu la plus forte expansion dans notre région au cours des dix dernières années et cela à peu près à tous les

points de vue. Sa population est passée de 26,000 en 1960 à 32,600 en 1969. Par ailleurs, son évaluation totale à presque doublé durant la même période pour ainsi passer à \$89,883,000., soit une augmentation de \$42 millions. D'autre part, la taxe de vente est passée de \$180,000 à \$550,000, ce qui constitue un autre indice de la vitalité économique qui existe au Cap-de-la-Madeleine. Bien sûr, le service de la dette a fait un bond important, passant de \$261,638. à \$746,331. Mais en même temps l'actif commun est passé de 5 à 13 millions, ce qui encore là indique l'état florissant de la santé économique de la ville-soeur.

Il ne nous appartient pas d'énumérer les réalisations du présent conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine; M. Desrosiers et ses conseillers s'en chargeront sûrement.

Disons simplement que nous sommes frappés par l'essor prodigieux qu'a connu la ville du Cap-de-la-Madeleine depuis une dizaine d'années. En toute honnêteté, nous devons en conclure que le développement et l'expansion qu'a connu cette ville ne peuvent être le fruit du hasard, surtout que durant cette même période d'autres villes de la Mauricie ont dû se contenter d'un pourcentage de progression beaucoup moindre.

Nous devons également reconnaître l'immense travail de promotion industrielle effectué par M. J. Réal Desrosiers qui consacre tout son temps et même ses loisirs à la chose municipale.

Libre à chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Mais pour notre part, si nous avons à prendre part au scrutin de dimanche prochain au Cap-de-la-Madeleine, nous ne serions nullement embarrassés de faire un choix.

Sylvie SAINT-AMANT

L'OPINION DES AUTRES



**UN TÉMOIGNAGE  
NON-ÉQUIVOQUE  
avec Desrosiers...  
progrès assuré**



(Photo Roland Lemire)

**Les travaux progressent au motel Le Baron**

LES TRAVAUX AVANCENT RAPIDEMENT au motel Le Baron que l'on est en train d'ériger sur le boulevard Royal, à Trois-Rivières. La photo ci-dessous montre une aile, en forme de L, qui abritera 102 chambres. A moins

de contretemps, l'entreprise Rapid Construction Ltée complètera ses travaux au cours de l'hiver. Ce projet de \$1,500,000 mis de l'avant par l'industriel Jacques Corbeil, offrira un confort des plus luxueux.

Nous n'avons pas à nous substituer au conseil d'arbitrage, dit le maire Matteau

**La ville refuse de rencontrer l'Association des POLICIERS**

par Bernard CHAMPLUX

TROIS-RIVIÈRES — Il n'y aura pas de rencontre, lundi soir, entre le conseil de ville de Trois-Rivières et l'Association des policiers et pompiers, malgré une demande officielle formulée au cours de la semaine.

Le maire René Matteau a déclaré que l'administration municipale gardait le statu-quo dans cette affaire et n'avait pas à se substituer au Conseil d'arbitrage, qui a entrepris l'étude du conflit.

Quant au secrétaire de l'Association, M. Gaston Laliberté, il a admis que l'exécutif du syndicat n'avait reçu aucune réponse à sa requête, mais ne pouvait, pour l'instant, faire connaître le plan d'action de l'Association des policiers et pompiers.

simplement ajouté: "Nous sommes réunis pour étudier nos problèmes et comme le conseil de ville, nous gardons le statu-quo".

que les membres de la force pour obtenir gain de cause dans constabulaire entendent faire leurs revendications.

Au Cap et à Sainte-Marthe

**Aucune boisson alcoolique**

CAP DE LA MADELEINE (J.L.) — M. Jean-Paul Lapointe, officier en charge de la Sécurité du Québec, à Trois-Rivières, a déclaré hier, qu'en vertu de l'article 75, paragraphe "A" de la loi électorale, les établissements licenciés du Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Marthe ne devront servir aucune boisson alcoolique à compter de minuit ce soir.

alcoolique, dimanche, jour des élections et ce jusqu'à une heure après la fermeture des bureaux de vote.

C'est donc dire qu'on ne pourra consommer aucune liqueur

Jean-Paul Lavergne est un homme digne et les électeurs de son quartier le prouveront en se rendant voter nombreux en sa faveur le 2 novembre.



Voter est un devoir sacré. Les amis de Jean-Paul Lavergne et les contribuables du quartier 3 reconnaissent ce principe et le démontreront dimanche en témoignant leur reconnaissance à celui qui les a si bien servis depuis 20 ans.

(Annonce rédigée et payée par l'organisation Jean-Paul Lavergne.)

Ne vous dites pas: C'est concédé



Rendez-vous VOTER DESROSIERS DIMANCHE son administration a fait ses preuves **MERCI**

(Annonce rédigée et payée par l'organisation Jean-Paul Lavergne.)

Se servir et non servir son quartier tel est le moto de Marcel Gervais qui a peut-être contribué à faire engager un membre de sa parenté à l'hôtel de Ville.



**EDGAR LESIEUR**  
Candidat Quartier No 6

Avec mon oncle Marcel, les Gervais sont bien servis. Edgar Lesieur lui, servira son quartier et sa ville.

Votons Lesieur dans le 6, le 2 novembre.

École Ste-Bernadette, rue Guilbert.

Tremblay promet d'éliminer les retombées venant de la Reynolds et de la Norton.

L'ancien commissaire d'écoles, pour qui un directeur des études n'était pas nécessaire, est toujours en retard.



**SYLVIO HÉNAIRE**

Le conseil étudie le problème depuis quelque temps et une solution sera bientôt apportée. Avec Tremblay, ce sera une retombée de hausses de taxes sur le Cap.

Éliminons celui qui s'est sauvé devant le danger à la Commission scolaire, en conservant Hénaire, dimanche, dans le quartier numéro 2.

(Annonce rédigée et payée par l'organisation Sylvio Hénaire.)



- La première rencontre entre le conseil de ville et le nouveau député de Trois-Rivières, Me Gilles Gauthier a été très productive au point de vue demandes et il est à se demander si celui-ci trouvera tout le temps nécessaire pour régler les cas qui lui ont été soumis. Le conseiller Antoine Gauthier en doute certainement puisqu'il a déclaré à ses collègues: "Il ne faudrait pas lui en donner pour cinq ans... Il est peut-être élu pour un an seulement".
- A toutes les fins de semaine, quatre aventuriers trifluviens se rendent au club de chasse et pêche Radisson à la rivière Mattawin. Ces coureurs des bois sont à construire un superbe camp et, ce qui n'a jamais été mentionné dans l'Histoire du Canada, ils amènent avec eux leurs épouses. Aussi, Polichinelle n'a pas été surpris d'apprendre que l'une de celles-ci présenterait un rose poupon à son "vieux" dès l'an prochain... Les voyages forment la Jeunesse et "tout va très bien madame la Marquise!"
- Le conseiller Benoit Giguère a fait changer de place la table des journalistes dans la salle du comité permanent, alléguant qu'il lui faut plus d'espace pour circuler... Peut-être les trouvait-il trop bruyants... ou peu discrets comme dirait l'autre. Mais les scribes municipaux ne lui en veulent pas pour tout cela, car au fond c'est un bon zig qui aime bien rendre service.
- Quand les chroniqueurs municipaux arrivent au conseil, ils ont toujours l'impression d'être une semaine en retard. La date du calendrier est celle du lundi précédent. Pour parler comme ma Grand'Mère, il se pourrait bien qu'à la prochaine séance, l'horloge ne soit pas revenue à "l'ancienne heure".

**Mme Cyrille Audy blessée mortellement par une auto**

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Mme Cyrille Audy, âgée de 66 ans et demeurant au 2281 rang Sainte-Marguerite à Saint-Maurice, a perdu la vie hier soir à la suite d'un accident de la circulation survenu vers 8h 15.

Au moment de l'accident Mme Audy s'appretait à traverser la chaussée et fut heurtée par une auto conduite par M. Maurice Grondin, âgé de 24 ans et demeurant au 1434 Notre-Dame, St-Maurice.

Les agents Claude Ayotte et Roger Bédard de la Sûreté provinciale du Québec à Trois-Rivières se sont rendus sur les lieux de l'accident pour faire les constatations. L'agent André Aubert s'occupe de l'enquête.

**La Chambre de Commerce appuie le bill des langues**

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, dont le président est M. Marc Germain, a décidé de se prononcer sur le bill 63, et hier matin, l'exécutif de l'organisme adoptait une résolution en ce sens.

La Chambre de Commerce appuie le projet de loi dans son ensemble et le texte de la résolution en fournit les raisons:

Considérant que le bill 63 consacre le droit fondamental des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants.

Considérant que les personnes qui s'établissent au Québec doivent acquérir dès leur arrivée, la connaissance de la langue française.

Considérant que ce projet de loi n'est qu'une étape vers l'élaboration d'une politique plus complète dans le domaine linguistique.

Il est résolu unanimement que: L'exécutif de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières appuie le bill tel que présenté par l'Assemblée nationale.

Aux élections dimanche au Cap-de-la-Madeleine

**15,000 personnes peuvent voter**

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Environ 15,600 personnes auront droit de vote dimanche, aux élections municipales du Cap-de-la-Madeleine. Pour la première fois, selon les nouvelles dispositions de la loi, les locataires auront comme les propriétaires ainsi que les occupants, le droit de faire un choix.

Deux candidats se présentent à la mairie: ce sont, le maire sortant, M. J.-Réal Desrosiers et M. Viateur Paré, ancien candidat du Rassemblement national

René Tremblay, au siège numéro deux, Lionel Boisclair, au siège numéro trois, Wilfrid Lebel, au siège numéro 5 et Edgar Lesieur au siège numéro six.

La campagne électorale a réellement débuté dimanche le 28 octobre lors de la mise en nomination. Le conseiller sortant Martin Bergeron, représentant du quartier numéro quatre est le seul à avoir été élu par acclamation.

Lors de la mise en nomination, chaque candidat a bénéficié d'une période de dix minutes

pour exposer son programme à la population. La campagne aura été assez calme en soit. Pour sa part, le maire Desrosiers s'est servi largement de la radio et de la télévision pour exposer son programme aux électeurs ainsi que pour faire une retrospective des réalisations du conseil depuis les dix dernières années.

La votation se fera dans les écoles de la Commission scolaire de la ville du Cap, de 9h a.m. à 6h p.m.

Une fois battu à la mairie, une autre fois se retirant par crainte après la mise en nomination, Toupin devient le candidat surprise, dans le quartier numéro un, et quête une chance.



M. Lionel Rheault

Depuis 11 ans, Lionel Rheault vous servira de notre quartier l'homme que nous connaissons, l'homme qui a fait ses preuves, l'homme en qui, nous avons confiance, l'homme qui n'a qu'un but, nous servir.

Entre les élections, Lionel Rheault travaille avec ardeur pour les contribuables, qui le jour de l'élection, lui offriront un témoignage d'appréciation.

**DIMANCHE, VOTONS LIONEL RHEAULT** dans le quartier numéro 1

Le Représentant digne de notre quartier, l'homme qui répond toujours aux demandes, l'homme qui travaille pour nous, l'homme qui nous donne satisfaction,

**ÇA C'EST MARCEL GERVAIS**



Gardons à l'administration de notre quartier l'homme que nous connaissons, l'homme qui a fait ses preuves, l'homme en qui, nous avons confiance, l'homme qui n'a qu'un but, nous servir.

Votons **MARCEL GERVAIS**

Lieu de votation: École St-Eugène

Dans le quartier No 6

votons **MARCEL GERVAIS**

l'homme qui a des réalisations à son actif

l'homme qui a un programme

l'homme qui a de l'expérience

ça c'est **Marcel Gervais**



L'ADVERSAIRE? **EDGAR LESIEUR**

c'est l'homme à la photo à la publicité aux honneurs ça c'est Lesieur

**René Tremblay**

Candidat au siège No 2 Par le Peuple Pour le Peuple



Je remercie les électeurs et les électrices de mon quartier pour la confiance qu'ils me témoignent.

**René Tremblay**  
265, St-Georges Cap  
376-7518

Lieu de votation: École St-Joseph près de l'Hôtel de Ville

**Candidat recherché**

Disparu après mise en nomination. Prière d'aviser M. Rodrigue Lepage



**CANDIDAT AU SIÈGE No 5**

Lieu de votation **ÉCOLE ST-EUGÈNE**

COMITÉ 376-2728

POURQUOI VOTER LESIEUR?

Dimanche prochain, les électeurs du quartier No 6, au Cap-de-la-Madeleine auront l'occasion d'être un représentant au conseil municipal qui saura participer efficacement à l'administration de notre ville.

Nous avons réussi à convaincre M. Edgar Lesieur, homme d'affaires bien connu qui possède une vaste expérience en administration, de nous représenter au Conseil Municipal.

Notre quartier, étant donné sa situation géographique est appelé à se développer à une allure accélérée. Donc cette élection prend une importance primordiale pour tous les citoyens de la partie nord de notre ville. L'échevin élu devra consacrer beaucoup de son temps aux affaires municipales.

L'échevin actuel nous a prouvé au cours des dernières années son manque de souci d'être au service de ses concitoyens, ses responsabilités actuelles exigent tout son temps.

Un homme bien ordinaire ne peut servir deux maîtres. La fonction de directeur d'école est incompatible avec le rôle d'un échevin. Il est bien payé par la commission scolaire, donc par nos taxes, et nous sommes en droit d'exiger qu'il soit à la disposition de nos enfants, des professeurs ainsi que des parents en tout temps.

Nous désirons conséquemment inviter toute la population du quartier No 6 à accorder sa confiance à M. Edgar Lesieur qui saura travailler pour le plus grand bien de toute la population.

R.G. Comité d'organisation Edgar Lesieur

Se servir et non servir son quartier tel est le moto de Marcel Gervais qui a peut-être contribué à faire engager un membre de sa parenté à l'hôtel de Ville.

Se servir et non servir son quartier tel est le moto de Marcel Gervais qui a peut-être contribué à faire engager un membre de sa parenté à l'hôtel de Ville.



**EDGAR LESIEUR**  
Candidat Quartier No 6

Avec mon oncle Marcel, les Gervais sont bien servis. Edgar Lesieur lui, servira son quartier et sa ville.

Votons Lesieur dans le 6, le 2 novembre.

École Ste-Bernadette, rue Guilbert.

Tremblay promet d'éliminer les retombées venant de la Reynolds et de la Norton.

L'ancien commissaire d'écoles, pour qui un directeur des études n'était pas nécessaire, est toujours en retard.



**SYLVIO HÉNAIRE**

Le conseil étudie le problème depuis quelque temps et une solution sera bientôt apportée. Avec Tremblay, ce sera une retombée de hausses de taxes sur le Cap.

Éliminons celui qui s'est sauvé devant le danger à la Commission scolaire, en conservant Hénaire, dimanche, dans le quartier numéro 2.

(Annonce rédigée et payée par l'organisation Sylvio Hénaire.)

Dans les comtés de Nicolet et Yamaska

# Des élections nécessaires dans cinq paroisses demain et dans deux autres lundi

par Régent LAJOIE

**NICOLET** — Les citoyens iront aux urnes, dimanche, le 2 novembre, dans une paroisse du comté de Nicolet de même que dans deux villages et deux paroisses du comté de Yamaska afin d'élire quatre maires et sept conseillers.

Le lendemain, lundi, 3 novembre, les citoyens d'une paroisse de chaque comté se rendront aux urnes afin de s'élire un maire. Dans une paroisse entre autres, il y aura élections aux trois postes de conseillers.

Ces élections font suite aux mises en nominations qui avaient lieu dimanche après-midi pour la plupart des municipalités des deux comtés. Cependant, certaines municipalités avaient adopté un règlement pour changer la date de l'appel nominal et par le fait même la date de la tenue des élections s'il y a lieu.

**Dimanche**

La municipalité où l'on prévoit que la lutte sera la plus intéressante, dimanche, est sûrement le village de Pierreville, où le poste de maire et de trois conseillers sortant de charge sont contestés.

En effet, à Pierreville, deux clans s'affrontent et se livrent une lutte. À la mairie, le maire sortant, M. René Thibault, qui occupe le siège depuis dix ans, voit son poste contesté pour la première fois. C'est un ex-conseiller, M. Roger Tremblay qui lui fera la lutte.

Aux trois postes de conseillers il y a également contestation de siège. M. Jean Rousseau, conseiller sortant, a de l'opposition en la personne de M. Irénée Boisvert. Il en est de même pour le conseiller sortant, M. Roger Letendre, qui devra affronter un nouveau venu, M. François Bussières. M. Marion Thibault, pour sa part, aura à faire la lutte à M. Ernest Lévesque. Fait à noter, chacun des candidats en lice fait partie d'une équipe de quatre, avec les deux opposants à la mairie.

À St-Bonaventure paroisse, le maire sortant, M. Jean-Paul Pénin, a une vive opposition, cette année. En effet, deux candidats lui feront la lutte. Il s'agit de M. Rodrigue Turcotte, qui auparavant occupait le poste de conseiller, et M. Dollard Forest.

Il y aura également élection à deux postes de conseillers dans cette paroisse. M. Léon Labon-

té, conseiller sortant ne revient pas à la charge et deux candidats contestent son poste. Ce sont MM. Fernand Mélançon et Ernest Lemaire. De son côté, le conseiller sortant au siège 3, M. Camille Poirier, demande un renouvellement de mandat et deux nouveaux venus sollicitent son poste. Il s'agit de MM. Maurice Lachapelle et Roméo Paul-Hus.

Le maire sortant de la paroisse St-Joseph de la Baie du Fèbre M. Gratien Benoit, aura de l'opposition en la personne de M. Jean-Jacques Gouin. Il y aura également élection au poste de conseiller pour le siège numéro 3, alors que M. Jean-Marc Cartier, sortant de charge, aura à faire la lutte à M. Fernand Beausoleil.

Au village de St-François-du-Lac, trois candidats se feront la lutte pour le siège numéro 3. Il s'agit de M. Marcel Renaud, sortant de charge et de MM. Yvon Corriveau et Lucien Joyal.

D'autre part, à St-Marie-de-Blandford paroisse, le maire sortant, M. Oscar Mayrand, a un adversaire, cette année, en la personne de M. Yvon Lepage.

Tous les autres conseillers sortants ont été réélus lors de la mise en nomination.

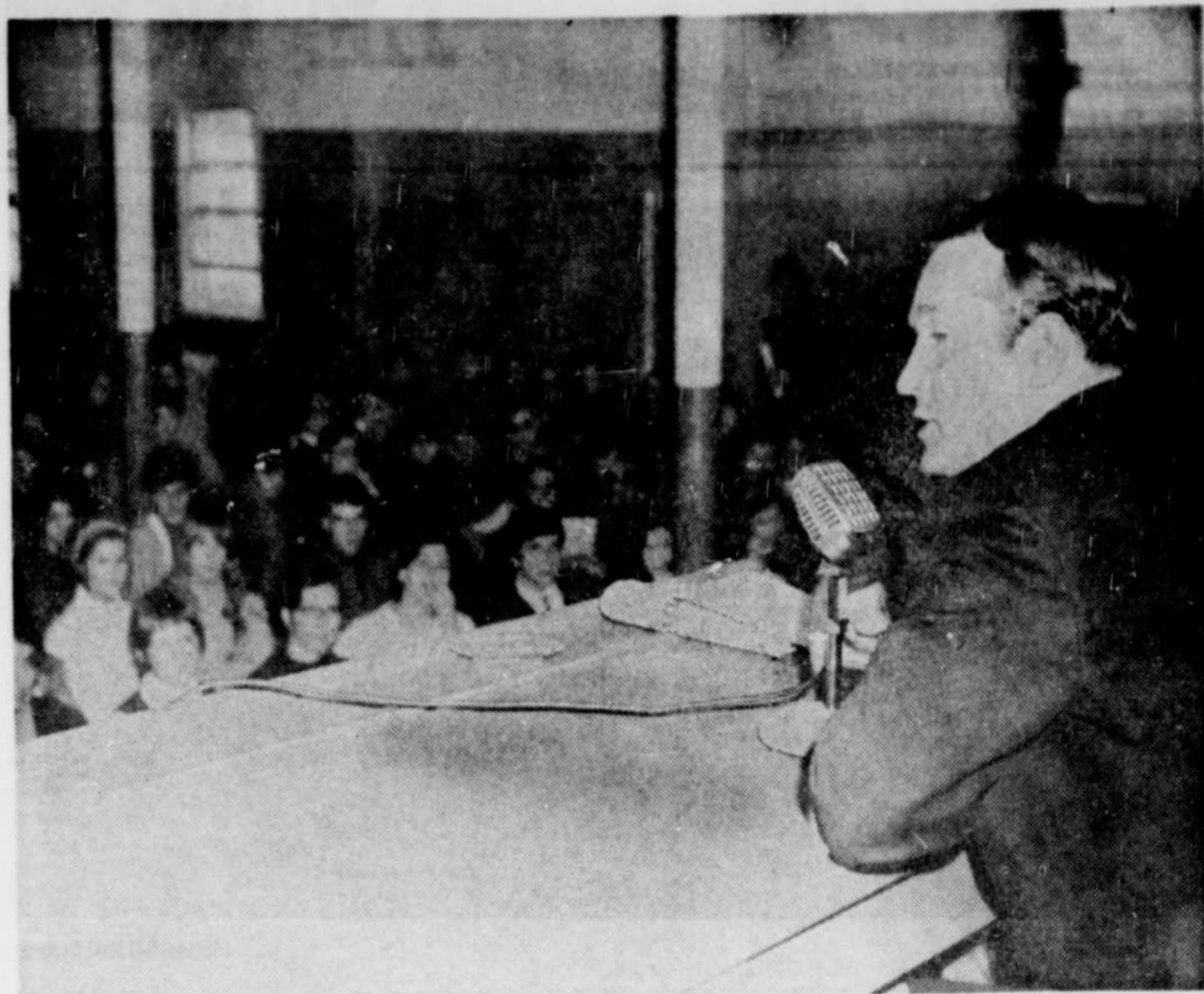
**Lundi**

Les citoyens de Ste-Sophie-de-Lévrard et de St-Guillaume iront aux urnes, lundi, le 3 novembre pour s'élire un maire.

De plus, à Ste-Sophie-de-Lévrard, les trois postes de conseillers sont contestés. Le maire, M. Henri Morissette, devra livrer bataille à son opposant, M. Marcel Demers. Une chaude lutte est engagée à la mairie.

Par ailleurs, par suite de la décision du conseiller sortant, M. Donat Bilbeau, de ne pas revenir à la charge, deux candidats convoitent son siège. Il s'agit de MM. Alphonse Bélanger et Léonce Drouin. Les deux autres conseillers sortants, MM. Daniel Baril et Emilien Gendron, devront affronter respectivement MM. Jean-Marie Fournier et Réal Charland qui contestent leurs sièges.

Enfin, dans la paroisse de St-Guillaume de Yamaska, les électeurs devront se choisir un maire entre les deux candidats qui s'affrontent. Il s'agit du maire sortant, M. Rosaire Dugas et d'un nouveau venu M. Sylvio Girard.



LE DEPUTE DE RICHELIEU à l'Assemblée nationale, M. Maurice Martel, a participé à la séance d'informations sur le bill 63, organisée jeudi, de 11h. l'avant-midi, à 1h.30 l'après-midi, par les élèves du CEGEP Sorel-Tracy, du secondaire V et les étudiantes de l'école d'infirmières

Madeline-T. Cournoyer. Cette séance d'informations faisait partie des manifestations organisées ces derniers jours par les élèves du CEGEP Sorel-Tracy. Elle s'est déroulée à la salle des Syndicats nationaux.

## M. Martel explique la teneur du projet de loi no 63

**SOREL (L.B.)** — Le député de Richelieu à l'Assemblée nationale, M. Maurice Martel, est venu de Québec, jeudi, pour participer à une séance d'information sur le projet de loi 63, à la salle des Syndicats nationaux, 900 rue de l'Église à Tracy.

M. Martel avait accepté de venir rencontrer les étudiants du CEGEP Sorel-Tracy, ceux de l'école secondaire Didace-Pelletier (Secondaire V) et les étudiantes de l'école d'infirmières Madeleine-T. Cournoyer, qui organisent depuis deux jours différentes manifestations pour protester contre le Bill 63.

M. Martel a expliqué aux étudiants la teneur du projet de loi et a répondu à leurs questions et à leurs objections de 11 heures l'avant-midi à 1 heure 30 l'après-midi, pour ensuite retourner à Québec, où il devait assister à la session provinciale.

Au cours de l'après-midi, les manifestants se sont divisés en groupe pour distribuer de porte en porte et sur les terrains de stationnement des usines de la région des dépliants afin de sensibiliser davantage la population sur le problème des lan-

gues". Pendant ce temps, d'autres manifestants invitaient les gens à les appeler au CEGEP pour s'informer du bill 63.

Les étudiants ont également organisé une assemblée d'informations, jeudi soir, à la salle des Syndicats.

**École Fernand-Lefebvre**  
Les élèves de l'école polyvalente Fernand-Lefebvre de Sorel n'ont pas participé aux manifestations de jeudi et ont assisté à leur cours réguliers.

Le conseil étudiant de cette école, après une session d'étude avec les 92 présidents et présidentes de classe, avait décidé mercredi soir la reprise des cours de l'horaire régulier dès jeudi matin. Il avait décidé également de ne participer jusqu'à nouvel ordre à aucune manifestation qui entraverait les cours.

De plus, le conseil étudiant a souligné dans sa déclaration au lieu de participer à la marche sur Québec, vendredi, forme de protestation jugée peu efficace et très complexe, il envoyait un télégramme au premier ministre Jean-Jacques Bertrand, au ministre de l'Éducation, M. Cardinal et au député de Richelieu, M. Martel, leur

demandant de retarder l'acceptation du bill et de promouvoir par tous les moyens possibles l'information de la population.

A ce télégramme, on a joint une pétition signée par les 2796 élèves de l'école.

La résolution adoptée par le conseil étudiant, dont les présidents conjoints sont Mlle Lisette Roy et Willie Therrien, mentionne que les présidents et présidentes des classes se sont réunis en session d'information pour prendre conscience des im-

lications du bill 63 et que cette prise de conscience collective se doit de respecter les opinions individuelles de chacun des membres de l'association étudiante.

"Nous pensons que certains articles du bill ne sont pas suffisamment explicites pour qu'ils puissent être compris, acceptés ou refusés. Nous croyons que l'ensemble de la population étudiante de même que l'ensemble de la population non étudiante n'est pas suffisamment renseignée sur ce bill".

pas au maire à dire pour qui voter. Certaines rumeurs courrent dans la municipalité à l'effet que l'appui tel candidat. Ces rumeurs sont fausses.

"Certains contribuables me demandent pour qui voter. Comme j'ai décidé au début de ne pas m'en occuper, je me dois de m'en tenir à ma décision pour plusieurs raisons.

"Le profil de l'occasion pour souhaiter bonne chance à tous les candidats. Et dimanche soir, je féliciterai les vainqueurs et leur souhaiterai la bienvenue à la table du conseil".

M. Pélouquin a remis à la presse la déclaration suivante:

"A titre de maire de la municipalité de Sainte-Anne de Sorel, je me dois de faire une mise au point concernant les élections municipales à deux sièges de conseillers.

"Plusieurs candidats sont sur les rangs: le choix est peut-être difficile à faire. Mais ce n'est

pas au maire à dire pour qui voter. Certaines rumeurs courrent dans la municipalité à l'effet que l'appui tel candidat. Ces rumeurs sont fausses.

"Certains contribuables me demandent pour qui voter. Comme j'ai décidé au début de ne pas m'en occuper, je me dois de m'en tenir à ma décision pour plusieurs raisons.

"Le profil de l'occasion pour souhaiter bonne chance à tous les candidats. Et dimanche soir, je féliciterai les vainqueurs et leur souhaiterai la bienvenue à la table du conseil".

M. Pélouquin a remis à la presse la déclaration suivante:

"A titre de maire de la municipalité de Sainte-Anne de Sorel, je me dois de faire une mise au point concernant les élections municipales à deux sièges de conseillers.

"Plusieurs candidats sont sur les rangs: le choix est peut-être difficile à faire. Mais ce n'est

### Réseau d'eau et d'égouts à St-Léonard d'Aston

## Les quatre plus basses soumissions s'élèvent à plus de \$130,000

**ST-LEONARD (R.L.)** — Une dizaine de compagnies ont présenté des soumissions en vue d'obtenir des contrats avec la municipalité du village de St-Léonard d'Aston en vue de la réalisation d'un réseau d'aqueduc et d'égouts dans cette localité.

L'ouverture des soumissions avait lieu ces jours derniers et le conseil du village attend l'approbation du ministère des Affaires municipales de Québec avant d'accorder les contrats à des soumissionnaires.

Pour la construction du réseau, quatre entrepreneurs ont présenté des cotations et les plus basses soumissionnaires est la compagnie Transport Drummondville avec un montant de \$51,525.

La firme Ibeville Construction a soumis des prix de \$59,464, tandis que l'entreprise Anatole Proulx présentait une soumission de \$77,655. Enfin, la Cie de Pavage Lasalle offrait ses services pour le montant de \$116,435.

Pour sa part, l'entreprise J. U. Houle a soumissionné le plus bas prix pour la tuyauterie en amiante, soit \$22,319. De son côté, la compagnie Albert Rioux Ltée a présenté une offre de \$22,591.

Le conseil siégera lundi soir mais il est peu probable que les contrats soient octroyés lors de cette séance.

Deux compagnies ont soumis des prix pour la vente de la tuyauterie de fonte et celle en amiante. La compagnie Canron Ltée a été la plus basse des deux soumissionnaires pour la fourniture des tuyaux de fonte, avec un prix de \$25,424, compa-

rativement à \$34,443 pour la firme Conrad Jutras.

**Travaux**

La construction du réseau d'aqueduc et d'égouts du village comprend également un bassin d'épuration.

Les travaux seront réalisés en vue de desservir adéquatement la future école polyvalente qui sera construite prochainement de même que l'éventuel parc industriel, lequel devrait être situé à proximité du neuvième rang.

## Le siège de conseiller laissé vacant à St-Joseph ne sera comblé qu'en janvier

**SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.)** — Le siège de conseiller, laissé vacant par la démission récente de M. Alfred Millette au conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel, ne sera rempli qu'en janvier prochain.

Il semble que l'administration actuelle n'a pas l'intention de convoquer d'élection partielle pour trouver un remplaçant à M. Millette.

Par cette mesure spéciale, on évitait à la ville de même qu'aux candidats éventuels des dépenses onéreuses d'autant plus que le mandat de M. Millette se terminait en janvier prochain.

M. Millette a expliqué dans sa lettre de démission qu'il lui est maintenant impossible de participer aux assemblées du conseil, parce qu'il travaille sur une équipe de nuit. Il a donc décidé d'abandonner son siège.

M. Alfred Millette représentait le quartier numéro deux depuis près de neuf ans. Il avait été élu la première fois en janvier 1961. Après avoir été réélu à deux reprises, il terminait son mandat en janvier prochain.

### Au congrès annuel de l'UCC

## M. Clément Létourneau élu 2e vice-président général

**SOREL (L.B.)** — M. Clément Létourneau de St-Césaire, président de la Fédération de l'UCC, de St-Hyacinthe, a été élu 2e vice-président général de l'UCC au congrès annuel de l'organisme tenu à Beauport. M. Létourneau était depuis un an membre de l'exécutif de la Confédération de l'UCC.

C'est au cours de ce congrès que M. Lionel Sorel a démissionné de son poste de président-général. Les délégués ont élu à ce poste M. Alber Alain de Belcourt (Abitibi-Est), auparavant 1er vice-président-général de l'UCC. M. Paul Couture de St-Prospère (Champlain) qui était l'an dernier 2e vice-président a été élu 1er vice-président.

Virg-vingt délégués et quelques membres du personnel du secrétariat représentaient la Fédération de l'UCC, de Saint-Hyacinthe au congrès général de l'UCC.

Le programme du congrès comportait trois principales

parties. Une partie concernant l'administration de l'UCC, c'est-à-dire les rapports d'activités, le rapport financier et les élections. Une deuxième partie consistait en un travail en ateliers des délégués et enfin la troisième partie, l'étude en assemblée générale des résolutions émanant des ateliers.

Le travail du congrès a porté sur quatre principaux thèmes:

1. La planification et l'orientation de l'agriculture.
2. Le revenu des agriculteurs, les coûts des approvisionnements et les prix des produits agricoles.
3. La mise en marché des produits agricoles et forestiers.
4. L'information et la formation professionnelle.

Le conférencier invité au banquet du congrès était M. Ferdinand Ouellette, économiste. Ce dernier a traité des défis posés à l'agriculture du Québec.

## Ouverture du pont la semaine prochaine

**SOREL (L.B.)** — Le pont Turcotte de Sorel, qui est fermé à la circulation depuis le 11 août dernier, ne sera ouvert aux automobilistes et camionneurs qu'au cours de la semaine prochaine.

On avait pensé la semaine dernière que cette réouverture aurait pu se faire le premier novembre, soit aujourd'hui samedi. On avait alors donné comme condition la livraison des garde-fous mercredi.

Une partie seulement des garde-fous a été livrée, mais les ouvriers n'ont pu en commencer

l'installation, car les poteaux qui soutiennent ces garde-fous ne sont pas arrivés.

Ceci va retarder leur installation de quelques jours retardant en même temps par le fait même la réouverture du pont Turcotte, qui devrait se faire la semaine prochaine.

Souignons que les Entreprises Marcel Champoux avaient commencé les travaux de réparations du pont Turcotte de Sorel, à la fin de juillet dernier et avaient fermé le pont à toute circulation automobile, le 11 août. Ces travaux vont coûter à la province quelque \$300,000.

## L'entretien des chemins d'hiver accordé à Béton Dynamique

**BÉCANCOUR (R.L.)** — L'entreprise Béton Dynamique, de St-Grégoire, secteur de la ville de Bécanour, s'est vue accorder le contrat global pour l'entretien des chemins d'hiver dans cinq secteurs de la ville de Bécanour, pour un montant de \$48,579.70.

Les soumissions ont été ouvertes cette semaine à l'hôtel de ville de Bécanour et l'entreprise Béton Dynamique a soumissionné dans chacun des secteurs, obtenant la faveur dans chacun d'eux.

Dans le secteur de Ste-Angèle-de-Laval, Conrad Baril a présenté une soumission de \$5,426 pour l'entretien des chemins, tandis que Béton Dynamique soumettait un prix de \$3,800.

Pour le secteur de Précieux-Sang, M. Cyrenne a soumis un prix de \$7,876 comparativement à \$6,623 par Béton Dynamique, de St-Grégoire. Pour sa part, Raymond Tourigny a présenté une soumission de \$8,950.

Concernant le secteur de Gentilly, Béton Dynamique a offert ses services pour un montant de \$19,620 pendant que Raymond Poliquin présentait une offre de \$28,670.

Pour le secteur de Bécanour, Conrad Baril a soumis une offre de \$12,777 tandis que Béton Dynamique l'emportait à nouveau avec une cotation de \$7,994.45.

Finalement, pour le secteur de Ste-Grétrude, Béton Dynamique a soumis un montant de \$10,542.25 comparativement à \$15,915.50 pour M. Gilbert Masse.

L'entreprise Béton Dynamique effectuera donc les travaux d'entretien des chemins d'hiver dans la ville de Bécanour, cette année, pour le prix de \$48,579.70. L'entrepreneur aura en tout 118 milles de chemin à entretenir et les trottoirs dans deux secteurs en particulier, soit Ste-Angèle et Gentilly.

## CINÉMA GALA

**NICOLET - A L'AFFICHE - 14 ANS POUR 4 JOURS**  
Samedi - Dimanche - Lundi - Mardi  
Ter au 4 nov. à 7h.30 p.m. Adm.: \$1.25

En reprise à la demande générale à prix régulier

### LE TRIOMPHE MONDIAL !



**EN COULEURS**  
OMAR SHARIF - JULIE CHRISTIE  
GERALDINE CHAPLIN - ALEX GUINNESS  
dans

# LE DOCTEUR JIVAGO

## Courrier Sud

● La fête aux huitres annuelle des Chevaliers de Colomb a eu lieu ces jours derniers à la salle du collège de Manseau.

Un orchestre a fait les frais de la musique cependant que les danseurs ont pu s'adonner à leur passe-temps favori.

L'assistance était nombreuse et le grand chevalier, J. Claude Boutin s'est dit satisfait de cette réussite.

Parmi les invités, on notait la présence de l'honorable Clément Vincent, député de Nicolet et ministre de l'Agriculture à l'Assemblée Nationale.

● Les policiers de Nicolet ont commencé ces jours derniers à distribuer des billets de courtoisie afin d'avertir les automobilistes qu'ils ne pourront plus stationner leurs véhicules dans les rues de la localité à partir du premier novembre prochain, et ce, jusqu'au dernier jour d'avril 1970. Un règlement adopté à cet effet est en vigueur dans le but de faciliter la tâche de ceux qui effectuent l'enlèvement de la neige durant la nuit. Il est à souhaiter que les policiers nouvellement arrivés à Nicolet se servent de leur jugement lorsque la ville ne sera pas recouverte de neige.

● MANSEAU (D.N.C.) — Le conseil municipal a fait installer à chaque borne-fontaine un signal phosphorescent qui est retenu à la borne même par une tige de métal. Expérience faite, cette mesure s'est avérée pratique.

# LE MONDE... en 24 heures



**Je l'ai lu pour vous**  
Par REJEAN LACOMBE

- CALGARY** — Une étudiante de 14 ans, qui faisait usage de drogues, a rédigé, la semaine dernière, une note laconique à l'intention de ses compagnes de classe. Elle a ensuite pris le revolver de son père et s'est suicidée. Dans sa lettre, la jeune fille déclarait notamment: "Les amis, j'ai un conseil à vous donner. Ne laissez pas la vie vous abattre, comme ça s'est produit dans mon cas. Un autre conseil, ne prenez pas de drogues. C'est ce qui m'a placée sur le chemin de la dépression et de mes moments les plus noirs". Cette note de la jeune étudiante pourrait certes faire réfléchir beaucoup de nos jeunes qui s'adonnent à la drogue.
- WASHINGTON** — Le retour du président Richard Nixon, sur les tribunes politiques pour la seconde soirée consécutive a été accueilli avec un enthousiasme non mitigé que bien des hommes politiques voudraient connaître, si l'on fait exception de quelques oeufs qui ont été lancés en direction du chef de l'exécutif. Un oeuf a éclaté sur la toiture de la limousine présidentielle alors que M. Nixon se rendait à une assemblée républicaine à Morristown, N.J., mais le président n'a pas été atteint.
- QUEBEC** — "Les Africains ne meurent jamais de maladie du cœur et il en sera ainsi tant qu'on les laissera vivre au "rythme humain du Créateur", déclarait l'ancien archevêque de Montréal, Mgr Paul-Emile Léger. Les Africains, a précisé le cardinal léger, accueilleraient favorablement l'aide occidentale et une chaire universitaire. Il a cependant précisé que l'Afrique a plutôt besoin "d'hommes patients capables de donner toute leur vie, c'est-à-dire des hommes comme les missionnaires."
- PRAGUE** — Un homme de 40 ans, directeur d'un musée tchèque, est mort, mandent des sources d'informations tchèques, deux jours après avoir mis le feu à sa personne. Selon les sources d'information, Bohumil Peroutka avait décidé de s'immoler pour marquer le 51e anniversaire de la république tchécoslovaque. Il avait mis le feu à ses vêtements dans la cour du palais de Václav.
- NATIONS UNIES** — Selon les prévisions les plus raisonnables, la population du monde sera d'environ 6 milliards 130 millions d'habitants en l'an 2000 alors qu'en 1967 elle était de trois milliards 420 millions, affirme un rapport des Nations Unies publié au cours des derniers jours. Le même document prédit que l'accroissement de la population suivra un rythme de 2 à 2,1 pour cent par an à partir de 1970 et qu'à ce rythme, la population du monde atteindra en 1985, 4 milliards 933 millions.
- TORONTO** — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a remis un communiqué de presse pour démentir la rumeur lancée par un poste de radio selon laquelle sa démission était imminente. M. Robarts affirme, dans ce communiqué que: "la direction du Parti conservateur de l'Ontario n'est pas en jeu. Lorsqu'il y aura lieu de faire une déclaration à ce sujet, je me chargerai moi-même de la faire".
- PARIS** — M. Jean Vanier, l'un des fils de l'ancien gouverneur général du Canada, le général Georges Vanier, s'est vu attribuer l'un des "Prix de la couronne française 1969", destiné à récompenser la fidélité ou le dévouement. Le prix lui a été remis au cours d'un dîner par la présidente du comité, Mme Mary Morgan, en témoignage de gratitude pour l'action menée depuis de longues années par M. Jean Vanier au Centre des défilés mentaux de Trosly-Breuil, dans la région parisienne.

**Elections du NPD au Manitoba**

## Melville Watkins devient vice-président du parti

Par GERARD ALARIE  
WINNIPEG (PC) — Le leader de la nouvelle aile de gauche du Nouveau parti démocratique, M. Melville Watkins, s'est frayé, vendredi, un chemin à un poste de vice-président du parti. M. Watkins, un économiste de Toronto qui est sorti vaincu d'une bataille sur ce que devrait être la politique officielle du parti quant à l'indépendance économique du Canada, a été l'un des sept vice-présidents élus de l'exécutif national du parti. M. Allan Blakeney, leader adjoint du NPD de la Saskatchewan, a été élu par acclamation à la présidence du parti. La mise aux voix des candidatures a accordé le plus grand nombre de voix à M. Charles Taylor, de Montréal, qui en a obtenu 686. M. Taylor se trouvait réélu à un poste de vice-président. M. David Lewis, leader adjoint national du NPD, a été élu à un poste de vice-président par 684 voix. M. Sidney Green, ministre de la Santé du Manitoba, a obtenu un poste au sein de l'exécutif national par l'appui de 676 voix. Le nouveau président du parti, M. Blakeney, âgé de 44 ans, succède à M. James Renwick, député à la législature d'Ontario, qui ne sollicitait pas un renouvellement de son mandat de président qu'il a rempli pendant deux ans. Morin-Boulard M. Roland Morin, âgé de 39

ans, président du NPD du Québec, a été confirmé à son poste de président associé du parti national, battant aux voix un collègue de Montréal, M. Marc Boulard. Ce vote a été de 376 voix contre 292 en faveur de M. Morin. Le caucus du Québec du congrès néo-démocrate appuyait la candidature de M. Boulard. Le congrès a toutefois mis M. Morin davantage en relief, celui-ci ayant responsabilité de présider les assemblées plénières des assises.

**Au congrès néo-démocrate**

## M. Douglas a promis de combattre l'inflation

Par GERARD ALARIE  
WINNIPEG (PC) — Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a promis, hier, aux militants de son parti que son dernier mandat comme chef du parti n'en sera pas un de "carnard boiteux". "Vous et moi," a-t-il lancé durant une assemblée plénière de la dernière journée du cinqu-

**Détourné au-dessus de la Californie**

## Un Boeing maintenu en l'air par un pirate

NEW YORK (AFP) — Un avion des Trans World Airlines, détourné vendredi matin au-dessus de la Californie de sa route Baltimore — San Francisco et qui avait atterri à Denver d'a-bord et ensuite à New York, fait route actuellement vers Bangor, dans l'Etat du Maine où il s'arrêtera de nouveau, avant de repartir très probablement pour Le Caire. Le gros appareil, un Boeing 707, avait été saisi par un jeune homme, armé d'un fusil, et avait débarqué à Denver trois heures de l'air et 39 passagers ne gardant à bord que le pilote, le co-pilote, le radio et une hôtesse de l'air. Selon l'un des hôtes de l'air descendu à Denver, le pirate serait un jeune homme de peut-être 19 ou 20 ans, à l'air très correct, a-t-elle dit. Elle avait remarqué un grand paquet qu'il portait sur l'épaule au moment de l'em-

barquement, mais il avait dit que c'était une canne à pêche. L'avion repartit ensuite pour New York où se ruèrent immédiatement une foule de journalistes et représentants de presse. Qu'allait faire l'homme s'il descendait de l'avion? Comment pourrait-il jamais se tirer d'affaire? La réponse était bien plus simple: L'homme n'est pas descendu de l'avion et la tour de contrôle a dirigé le pilote qui avait atterri sur une piste éloignée du terminus du Trans World Airlines pour refaire le plein. On apprenait à ce moment que l'avion allait repartir vers Bangor dans l'Etat du Maine. Les services fédéraux de l'Aviation annonçaient qu'ils avaient été avisés, peut-être une heure avant son atterrissage à New York, que l'avion repartirait pour une nouvelle destination. C'est le 55ème détournement d'avion de sa destination depuis le début de l'année. Et c'est en

tous cas aux Etats-Unis, le détournement le plus sensationnel qu'on ait jamais vu. Toute la matinée, les services de presse et les auditeurs qui avaient entendu la nouvelle à la radio ou à la télévision sont restés dans le suspense le plus intense, se demandant comment l'affaire pourrait aboutir. Personne n'avait prévu, semble-t-il, que l'avion pourrait être ainsi redirigé vers une autre destination à l'étranger et non pas, comme c'est maintenant devenu l'habitude aux Etats-Unis, vers Cuba.

## Aucun commentaire de la SQ au sujet des gaz

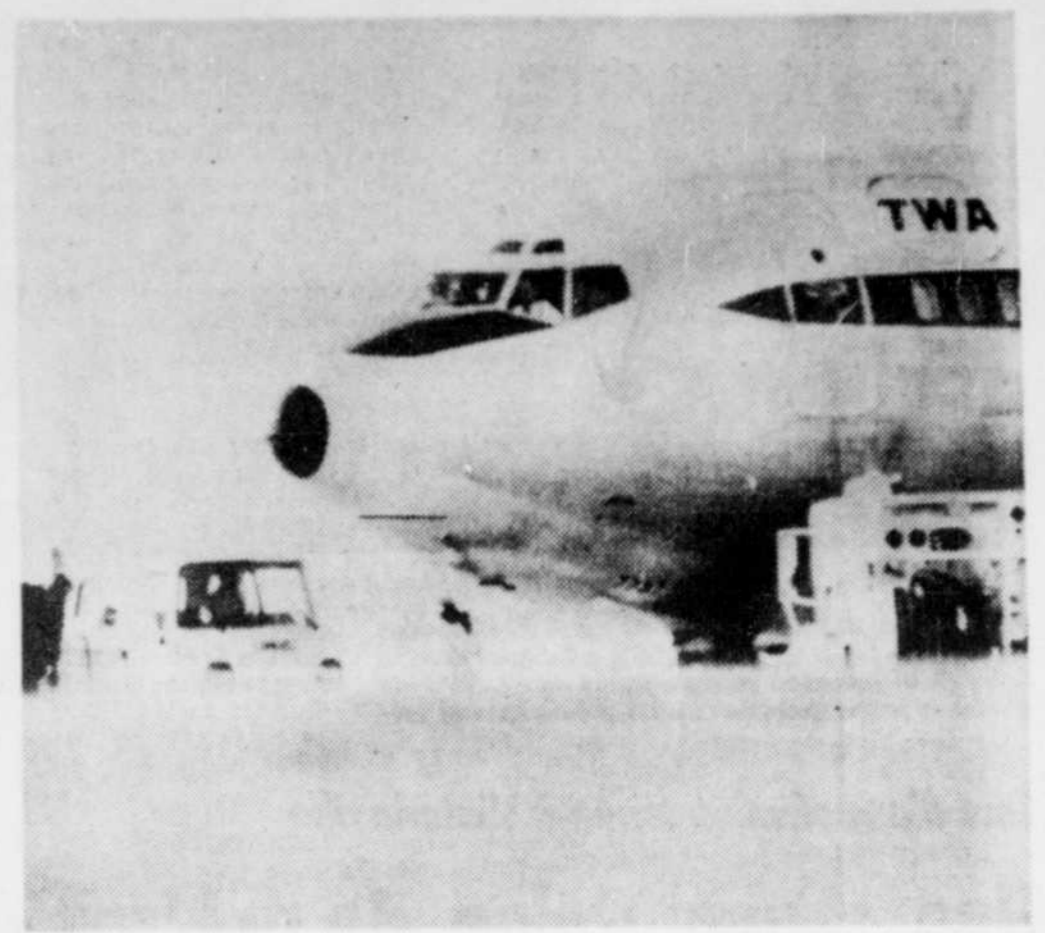
QUEBEC (PC) — L'inspecteur chef J.-Charles Vanhoute, de la SQ, s'est refusé à tout commentaire vendredi, au sujet de la nouvelle publiée par le quotidien de langue anglaise The Gazette, de Montréal, à l'effet que la police s'est procuré une réserve supplémentaire de gaz lacrymogènes "plus forts que tout ce qu'on a utilisé jusqu'à ce jour au Québec". L'inspecteur chef Vanhoute, qui a sous sa juridiction de l'action policière dans le cadre de la manifestation contre le bill 63, aux abords du Parlement de Québec, a ajouté qu'un général n'a pas l'habitude de dévoiler ses forces et ses tactiques avant le combat. De son côté, la police municipale de Québec a déclaré qu'elle renouvelait régulièrement son stock de gaz lacrymogènes et que la dernière réserve qui lui est parvenue comprenait le même gaz qu'on utilise habituellement et qu'il n'était pas plus fort.

## Détente est-ouest, sujet de la conférence de l'OTAN

Par JOHN BEST  
OTTAWA (PC) — Les perspectives de détente dans les relations Est-Ouest constitueront, prévoit-on, l'un des principaux sujets à l'ordre du jour de deux prochaines réunions de l'OTAN, à Bruxelles, a déclaré une source bien informée, vendredi. Cette question sera l'un des deux ou trois sujets qui seront étudiés lorsque les ministres adjoints des Affaires étrangères se rencontreront à Bruxelles, les 5 et 6 novembre. Le Canada sera représenté par son secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Marcel Cadieux. Les observateurs canadiens espèrent également que la continuation des démarches vers la détente entre l'Ouest et le bloc soviétique dominera la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui doit avoir lieu dans la capitale belge au début du mois de décembre. Tout semble indiquer que le Canada continuera, durant ces deux réunions, sa campagne visant à propager l'idée d'une conférence sur la sécurité européenne, qui aurait lieu à Helsinki, Finlande. Le Canada est le pays qui a accordé le plus d'appui à ce projet au sein de l'OTAN depuis que l'idée a été lancée par le gouvernement finlandais, en mai dernier. La proposition finlandaise s'ajoute à une résolution en ce sens approuvée par les pays du pacte de Varsovie. Au cours d'une conférence de presse à Prague, vendredi, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a souligné que le temps propice pour une telle conférence serait durant la première moitié de l'an prochain. Allemagne de l'Est Selon des sources généralement informées, dans la capitale tchécoslovaque, M. Gromyko et ses collègues du pacte de Varsovie accepteraient d'admet-



CES CINQ GUERRILLEROS arabes ont été capturés par l'armée Libanaise peu après qu'ils eurent attaqué le petit village de Rashaya situé dans l'est du Liban. Les quatre hommes attendaient d'être transportés par camion dans une prison.



CE BOEING 707 DE LA Trans World Airlines est photographié au moment où il fait le plein de carburant à l'aéroport international de Bangor, après qu'un passager eut forcé les membres de l'é-

## CARRIÈRES et PROFESSIONS

### CONTRÔLEUR

**Le défi.....**  
Assurer le contrôle des opérations financières d'une entreprise très progressive spécialisée dans l'équipement industriel. Le candidat fera parti des cadres et aura la responsabilité du personnel de bureau. Il dirigera les opérations sur une machine comptable et devra préparer mensuellement des états financiers pour la direction. Le poste permettra au candidat à participer éventuellement à l'élaboration des politiques d'expansion.

**Le Candidat.....**  
Un jeune homme âgé de 25 à 30 ans, désireux de se tailler un avenir intéressant dans les cadres d'une industrie prospère. Il devra posséder une expérience de plus de 3 ans en comptabilité. Etre membre d'une association de comptables reconnue (C.G.A. ou R.I.A.) sera un avantage mais n'est pas indispensable. Le candidat devra pouvoir diriger le personnel.

**Le Salaire.....**  
Entre \$7.000 et \$7.800 au départ, auxquels s'ajouteront des bénéfices marginaux intéressants.

Prière d'envoyer confidentiellement votre curriculum vitae à:

**FERRON, NOBERT, LACROIX, YOUNG & ASSOCIES**  
Case Postale 877 - Trois-Rivières, Qué.



### Ingénieur mécanique (69-50-J-21)

**Fonctions:**  
Etudier les problèmes techniques se rapportant à l'exploitation, l'entretien et l'effacement des groupes chaudiers et turbo-alternateurs opérant à haute température et haute pression. Le centre comprend 4 groupes chaudiers turbo-alternateurs d'une puissance de 150.000 kW chacun.

**Qualifications:**  
— Détente un diplôme d'ingénieur en mécanique.  
— Etre membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).  
— Avoir de deux (2) à trois (3) ans d'expérience pratique en génie mécanique, de préférence en industrie lourde, en industrie chimique ou dans l'industrie des Pâtes et Papier.

**Lieu de travail: Tracy**

### Ingénieur mécanique (69-51-J-21)

**Fonctions:**  
— Etudier et analyser les troubles importants concernant l'appareillage mécanique devant la production d'énergie.  
— Etudier des projets d'amélioration et de modification de l'appareillage.  
— Analyser et contrôler les résultats des essais de fonctionnement.

**Qualifications:**  
— Etre diplômé en génie mécanique.  
— Etre membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).  
— Posséder environ cinq (5) ans d'expérience pertinente.

**Lieu de travail: Hauteville**

### Ingénieur électrique ou mécanique (69-52-J-21)

**Fonctions:**  
— Participer à l'élaboration de programmes d'entretien des centrales.  
— Etudier des projets d'amélioration et de modification de l'appareillage en vue d'améliorer le fonctionnement.  
— Préparer les schémas nécessaires à la préparation de réglage coordonné pour tous les genres de systèmes de protection.

**Qualifications:**  
— Etre diplômé en génie électrique.  
— Etre membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).  
— Avoir de deux (2) à trois (3) ans d'expérience en contrôle ou en protection.  
— Pouvoir travailler avec les ordinateurs.

**Lieu de travail: Montréal**

**Avantages:**  
Salaire élevé et nombreux avantages sociaux.

**A NOTER:**  
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 novembre 1969, en mentionnant le numéro du poste sur l'enveloppe.

**HYDRO-QUÉBEC**  
Direction Embauchage/126  
75 Ouest, boul. Dorchester — Montréal 128, Québec

**DIAMANTS**  
PRIX DE GROS

**MONTRES**  
PRIX DE GROS

**BIJOUX EN OR**  
PRIX DE GROS

**BAGUES**  
HOMMES ET FEMMES  
PRIX DE GROS

**TROPHÉES — PLAQUETTES — PRIX DE GROS**

Service de réparations, montres, bagues, bijoux, gravures, par Maîtres Horlogers Bijoutier

**ROLAND DIAMOND INC.**  
POUR RENDEZ-VOUS  
TROIS-RIVIÈRES  
TÉL.: 378-2172

Roland Diamond, Prés.



(Photo LeRo)

UNE CINQUANTAINE DE prêtres du comté d'Arthabaska ont participé à une journée spéciale, qui s'inscrit dans le cadre de la formation permanente du clergé. Voici de gauche à droite, quelques-uns des prêtres qui ont pré-

senté un exposé au cours de la journée, soit l'abbé Jacques l'Allier, l'abbé Raymond Auger, l'abbé Arthur Auger et l'abbé Denis Marin.

Les sept sièges sont contestés

## La campagne électorale suscite un grand intérêt dans tout Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Toute la population des Bois-Francis suit avec un grand intérêt la campagne électorale qui se déroule actuellement à Plessisville. Quatorze candidats briguent les suffrages pour les sept sièges du conseil municipal dans la "Perle" des Bois-Francis, la deuxième ville en importance (a-

près Victoriaville) de la région. Qui sera élu demain, dimanche, 2 novembre? C'est la question que l'on se pose à Plessisville et dans les Bois-Francis. Les électeurs sont au nombre de 3,901 et voteront dans l'un ou l'autre des 13 bureaux, tous à l'hôtel de ville.

Une activité fébrile règne depuis une quinzaine de jours à Plessisville. Les élections municipales sont au premier plan. Les organismes qui avaient des activités prévues pour le 2 novembre les ont annulées pour laisser tout le monde entièrement libre pour les élections municipales.

Durant la dernière quinzaine les groupes en lice ont tenu travail de comités, assemblées, séances d'information. De la littérature de propagande est entrée en masse dans les foyers. Il semble que c'est la première fois depuis de nombreuses an-

nées qu'un tel intérêt se manifeste à Plessisville pour des élections. Des politiciens d'expérience font remarquer qu'aucune campagne électorale, même sur le plan fédéral ou provincial, n'a soulevé autant d'intérêt; il faut remonter loin dans le passé pour en voir autant, soulignent-ils.

Au siège No 1, M. Raymond Haine (groupe Côté) se présente contre M. Fernand Laflamme (équipe Collin).

Au siège No 2, M. Florian Brette (équipe Collin) fait la lutte à M. Gaston Carignan qui se présente comme indépendant, n'étant affilié à aucun des deux autres groupes en lice.

Au siège No 3, M. Gérard Goulet, conseiller sortant de charge, se représente (avec groupe Côté) contre M. Jean-Louis Vallée (équipe Collin), M. Vallée a déjà siégé dans le passé au conseil municipal.

Au siège No 4, M. Fernand Fournier (groupe Côté) fait la lutte à M. Marcel Soulières (équipe Collin), M. Soulières est le seul candidat demeurant dans le secteur nord de la ville.

Au siège No 5, M. Roger Dubois, conseiller sortant de charge, se représente (équipe Collin) et fait la lutte contre M. Jean-Marie Fortier (groupe Côté).

Au siège No 6, M. Marc Aurèle Bergeron, conseiller sortant de charge, brigue les suffrages pour l'équipe Collin et fait face à M. Majella Boulanger du groupe Côté.

Lors d'une réunion tenue à Victoriaville

## Une cinquantaine de prêtres étudient les problèmes sociologiques du milieu

VICTORIEVILLE (R.L.) — La société québécoise est un enfant choyé de l'Église qui est en pleine crise d'adolescence. C'est par ces termes que l'abbé Arthur Auger, de Princeville, s'est adressé aux prêtres du comté d'Arthabaska, réunis pour une journée d'étude à Victoriaville.

L'abbé Auger a fait porter sa conférence sur le phénomène de la sécularisation, c'est-à-dire le phénomène qui consiste pour l'Église à rendre à la vie laïque les personnes, les biens, les fonctions qui de soi lui reviennent. L'abbé Auger a aussi traité des causes de la sécularisation, de ses modes d'expression

comme par exemple l'abandon par les clercs et les religieux des rôles qui appartiennent normalement à des laïcs. L'abbé Auger a terminé en disant que ce phénomène de sécularisation est irréversible, qu'il est normal et qu'il nous permet d'épurer notre sens religieux.

Au cours de la journée, l'abbé Raymond Auger, curé de Norbertville, a aussi entretenu les prêtres sur la différence importante entre les deux mots: socialisme et socialisation.

Le socialisme est une idéologie tandis que la socialisation est tout simplement un phénomène tout nouveau de notre monde. L'abbé Denis Marin a aussi présenté un exposé sur la grande influence que l'homme subit de la part des autres; la tolérance, la contestation, l'anarchie, la perte du sens du bien et du mal et enfin la participation. Il a insisté sur la nécessité d'une participation éclairée responsable et libre à tous les événements de la société.

Il a enfin déclaré que le chaos, l'insatisfaction et l'insécurité actuelles vont être des moyens de retrouver l'absolu: Dieu. Enfin, l'abbé Jacques l'Allier, responsable diocésain du recyclage des prêtres; a fait porter son exposé sur le passage actuel d'une société traditionnelle à une société nouvelle. Dans ces deux sociétés différentes, les points importants sur lesquels portent les changements sont l'utilisation de l'espace géographique qui est différente dans une ville ou dans un village, l'organisation de la vie sociale à tous les niveaux et la participation très différente de l'individu à la vie collective.

Cette journée d'étude s'est inscrite dans le cadre de la formation permanente du clergé et servira à préparer la retraite sacerdotale qui aura lieu au cours du présent mois.

Fait à noter, c'est une des premières fois où ce sont les prêtres du milieu même qui préparent des exposés pour leurs confrères. D'autres journées du genre ont été souhaitées. La cinquantaine de prêtres qui ont participé à cette journée, manifestent l'intérêt des prêtres envers les problèmes sociologiques du milieu et non pas seulement envers les problèmes religieux. Tout au long de la journée, on a senti l'inquiétude des prêtres envers ces changements tous ces changements l'esprit Saint est toujours présent et guide son peuple.

Population remarquable "La population du comté de Lotbinière, que j'ai l'honneur de représenter, est remarquable par son dynamisme dans les corps intermédiaires, les mouvements sociaux et autres. Cette population est réputée pour sa mentalité jeune, tout en étant respectueuse de l'ordre établi, l'autorité et la justice sociale. J'ai eu maintes fois l'occasion de le constater.

A toutes les fois que j'ai demandé l'opinion de la population sur différents sujets, j'ai été renversé par les réponses, autant par leur nombre que leur qualité. C'est là un élément nouveau: celui du désir de chacun de la participation intelligente à l'élaboration des lois.

Appel à la participation "Au début de cette nouvelle session, je voudrais lancer un appel de participation à tous mes concitoyens du comté de Lotbinière, à nos conseils municipaux, de même qu'à tous nos dirigeants de mouvements engagés et spécialisés. Je ne doute pas un instant que chacun se fera un devoir de donner son opinion sur tel ou tel projet de loi. Je soutiens qu'un député doit dire tout haut dans le parle-

Dans le comté de Lotbinière

## Le député Fortin demande une participation de ses concitoyens

VICTORIEVILLE (R.L.) — A l'occasion de l'ouverture de la deuxième session de la 28ième législature à Ottawa, le député fédéral du comté de Lotbinière, M. André Fortin, désire formuler le message suivant à l'endroit de sa population: "C'est avec enthousiasme et confiance que j'entre de plain-pied, en votre nom, dans cette deuxième session, et j'ose espérer qu'elle sera aussi, sinon plus fructueuse que la première.

"L'expérience de servir le public est unique et fournit de grandes satisfactions. Il n'est pas un jour, où l'occasion ne nous est pas fournie de rendre service, de fournir des explications, de faire des représentations, d'échanger à l'amiable dans les soirées sociales. Toutes ces occasions sont pour moi une source d'enrichissement et de revalorisation humaine.

Population remarquable "La population du comté de Lotbinière, que j'ai l'honneur de représenter, est remarquable par son dynamisme dans les corps intermédiaires, les mouvements sociaux et autres. Cette population est réputée pour sa mentalité jeune, tout en étant respectueuse de l'ordre établi, l'autorité et la justice sociale. J'ai eu maintes fois l'occasion de le constater.

A toutes les fois que j'ai demandé l'opinion de la population sur différents sujets, j'ai été renversé par les réponses, autant par leur nombre que leur qualité. C'est là un élément nouveau: celui du désir de chacun de la participation intelligente à l'élaboration des lois.

Appel à la participation "Au début de cette nouvelle session, je voudrais lancer un appel de participation à tous mes concitoyens du comté de Lotbinière, à nos conseils municipaux, de même qu'à tous nos dirigeants de mouvements engagés et spécialisés. Je ne doute pas un instant que chacun se fera un devoir de donner son opinion sur tel ou tel projet de loi. Je soutiens qu'un député doit dire tout haut dans le parle-

ment ce que les gens de son comté pensent tout bas. En conséquence, veuillez croire que je serai très heureux de lire vos commentaires, vos opinions, critiques, suggestions ou autres sur tout projet de loi qui susciterait chez vous de l'intérêt. Il est très important que votre opinion puisse être exprimée dans le parlement. C'est mon devoir et mon honneur de le faire. Dans un autre ordre d'idée, je veux réitérer publiquement mon désir d'être à votre service. Du lundi au vendredi je suis normalement suivant mes fonctions, à Ottawa. Cependant, je suis à mon bureau toutes les fins de semaine, au 300 rue St-François à Victoriaville, et je peux vous recevoir le vendredi soir et le samedi. Pour toutes sortes de raisons, s'il vous est impossible de me rejoindre à Victoriaville sur fin de semaine, il vous est possible de m'écrire directement à Ottawa, au parlement fédéral.

A cet égard, qu'il soit bien clair que je ne tiens absolument pas compte de votre allégeance politique. Si quelqu'un a un problème à discuter, à soumettre, qu'il demande mon aide. Je me ferai un devoir de m'en occuper dans les limites de mes capacités.

J'entends bien cette année continuer la politique de l'an dernier, à savoir, répondre le plus souvent possible par l'affirmative à toutes les invitations qui me sont adressées. Ces rencontres m'offrent l'occasion de jaser amicalement avec bien des gens qui autrement, il serait peut-être difficile d'atteindre. C'est une occasion de mieux se connaître et j'estime important le fait de bien connaître ceux-là qu'on représente et dont on est le porte-parole. Nous continuerons nos soirées à travers le comté.

"Je veux enfin de façon toute spéciale inviter les jeunes, gars et filles, à s'intéresser à la chose publique. Je me surprends de constater qu'aucun jeune de la région n'a eu l'idée de former un cercle d'éducation politique, économique et sociale. Je verrais bien qu'un groupe de jeunes fonde ce cercle dans un esprit d'information et d'éducation objectives. Je suis tout disposé à leur offrir ma collaboration", termine M. Fortin.

## Vibrant appel du Cardinal Léger à l'Amérique du Nord

MONTREAL (PC) — Le cardinal Paul-Émile Léger a lancé un vibrant appel à l'Amérique du Nord toute entière, jeudi soir, lui demandant d'user de ses connaissances technologiques et financières pour trouver une solution des problèmes des nations sous-développées.

"C'est à vous, les hommes qui érigent des empires financiers", qu'il faut demander de prendre en main les problèmes terribles des pays du tiers-monde, a déclaré le cardinal alors qu'il prenait la parole devant un club social de Montréal.

Afin de corriger le déséquilibre social qui existe dans le monde, les citoyens de l'hémisphère occidental doivent accepter le fait que les citoyens des pays en voie de développement sont leurs frères.



(Photo G.G.)

## Délégués des étudiants du CEGEP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEGEP de Victoriaville vient de s'enrichir de deux membres. En effet, les étudiants ont choisi les deux délégués qui les représenteront parmi les administrateurs, les professeurs et les parents déjà dési-

gnés pour former ce conseil. Dans l'ordre habituel, nous voyons Gabriel Michaud, président de l'Association des étudiants, et les deux délégués élus, Robert Désaulniers et Jacinthe Lavigne.



(Photo LeRo)

## Réception aux dirigeants de la ligue de hockey

LES TIGRES DE VICTORIEVILLE ont ouvert officiellement leur saison à domicile en défaisant facilement au centre Jean Bélieu, les Aigles d'Alma par le compte de 11 à 4. Pour marquer ce début de saison, la ville de Victoriaville a offert une réception civique à la direction de la ligue Saguenay-Lac-St-Jean-Mauricie, aux dirigeants du club d'Alma et les

Tigres de Victoriaville. Sur la photo, on aperçoit de gauche à droite Me Gilbert Pedneault, président des Aigles d'Alma, le commissaire de la ligue M. Réal Harvey, le vice-commissaire M. Richard Rioux, le président des Tigres M. François Bastien et le premier magistrat de Victoriaville M. P.-A. Poirier.

## La Jeune Chambre ouvre des horizons à ses membres

PRINCEVILLE (G.A.B.) — "La Jeune Chambre ouvre des possibilités de rencontres pour les 18-40 ans. Ces rencontres permettent aux intéressés de se fixer des objectifs. S'améliorer soi-même tout en apportant sa contribution au développement de la communauté est le but à atteindre par ces objectifs."

C'est là le résumé de la définition donnée au mouvement Jeune Chambre par M. Gaston Provencher, vice-président de la régionale des Jeunes Chambres Bois-Francis-St-François et responsable du comité "amélioration de la Communauté" de cet organisme. M. Provencher prenait alors la parole à la séance d'information tenue par la Jeune Chambre de Princeville.

Un autre conférencier a pris la parole à l'occasion de la même séance d'information. Il s'agit de M. Gilbert Gervais, M. Gervais a fait partie de la Jeune Chambre de Princeville durant six ans, il en a été directeur, vice-président, moniteur des cours d'art oratoire, en plus de sa participation à de nombreuses activités du mouvement. Il a déclaré que son travail au sein du mouvement lui avait donné confiance en lui-même, avait contribué au développement de sa personnalité.

M. Gervais a particulièrement attiré l'attention de son auditoire sur l'importance des cours d'art oratoire. "C'est un point de départ qui permet ensuite d'agir" a-t-il précisé, en ajoutant que lui-même avait profité de ces cours et qu'il était à même de juger leur efficacité. A l'occasion de cette séance d'information qui a réuni un important groupe de participants des deux sexes, le président de la Jeune Chambre de Princeville a donné un résumé du programme pour l'année. M. Ghislain Marcheterre a donné une liste des principaux comités qui seront à l'oeuvre. Ce sont: Amélioration de la communauté, Cours de conduite préventive, réception, publicité, art oratoire.

Des études seront aussi faites sur l'adaptation des procédures des assemblées délibérantes aux besoins de l'heure et sur la possibilité de publier un journal. M. Marcheterre a lancé une invitation spéciale aux 18 à 40 ans, hommes et femmes, à s'inscrire dans les rangs de la Jeune Chambre qui est une école de formation par l'action, a-t-il conclu.



(Photo G.G.)

UN TRES GRAND NOMBRE de chevaliers du troisième degré ainsi que leurs épouses se sont réunis, au local des Chevaliers de Colomb sur la rue St-Augustin, pour une partie aux huitres. Au premier

plan, nous distinguons M. Guy Bellemare, cérémoniaire du conseil 1254, M. René Pineault, intendan et organisateur de cette soirée et M. Jacques Hamel, Grand Chevalier.

## Près de 250 personnes assistent au gala des Chevaliers de Colomb

VICTORIEVILLE (R.L.) — C'est en fin de semaine, à l'Académie de danse provinciale de Victoriaville, que se déroulait le gala colombien du 4e degré. Cette activité était sous la présidence de M. Clément Payeur, fidèle-navigateur et de Mme Payeur.

Près de 250 personnes ont assisté à ce bal annuel et parmi les invités d'honneur, on remarquait la présence de M. et Mme Roch Gardner, député provincial du comté d'Arthabaska, M. et Mme André Fortin, député fédéral du comté de Lotbinière, M. et Mme Benoît Lévasseur, vice-maître suprême, Dr Eph-

rem Jacques, digne maître et son épouse, M. et Mme P. A. Poirier, maire de Victoriaville, M. et Mme Wilfrid Labbé, maire de Ste-Victoire, M. et Mme Maurice Sigouin, représentant du maire de Drummondville, M. et Mme Gaston Gaudet, maire de Bécancour, M. et Mme Lucien Desrosiers, maire de St-Louis de Blandford et M. et Mme Léon St-Pierre, maire de la paroisse de Princeville.

Chaque couple participant a été invité à venir saluer les invités d'honneur. A la demande du maître de cérémonie, ce furent d'abord les jeunes garçons et jeunes filles des sires Cheva-

liers qui assistaient pour la première fois à un bal colombien qui sont venus saluer les dignitaires. On remarquait ainsi la présence de MM. Robert Payeur, Gaston Michaud, Michel Gagné de même que Milles Francine Duval, Marie Sigouin, Lise Michaud, Murielle Michaud et Suzanne Michaud.

Il y avait également plusieurs autres personnalités chez les sires Chevaliers des conseils environnants comme M. et Mme Lionel Pelletier, fidèle-navigateur de Grand'Mère, M. et Mme Etienne Lamontagne, fidèle-navigateur de Trois-Rivières.

La soirée s'est terminée par un succulent buffet froid.